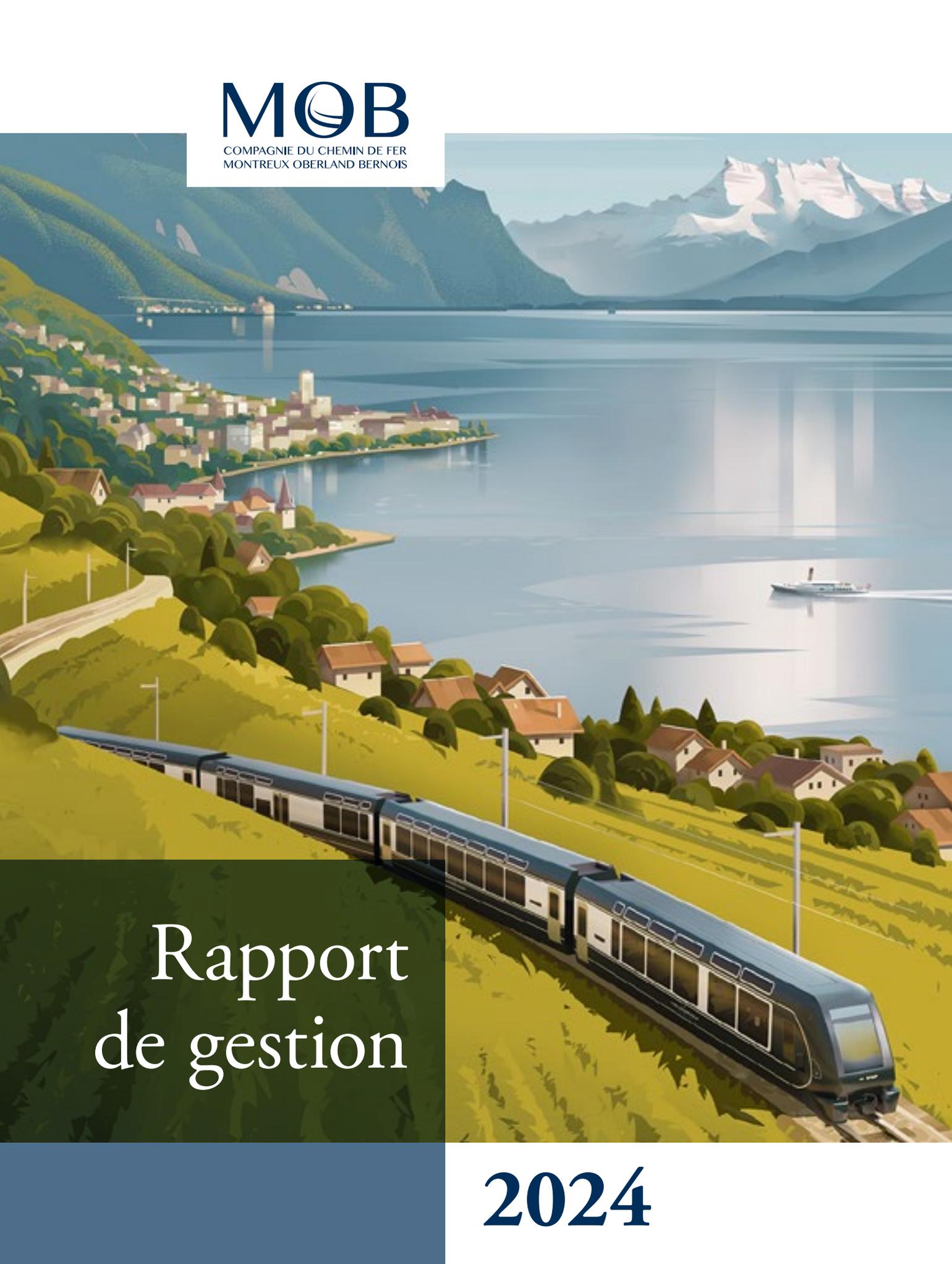


The logo for MOB (Compagnie du Chemin de Fer Montreux Oberland Bernois) features the letters 'MOB' in a bold, blue, serif font. The letter 'O' is stylized with a white circular element inside, resembling a train wheel or a stylized 'O'.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

A detailed illustration of a scenic landscape. In the foreground, a modern blue and white high-speed train travels along a track that curves through a lush green valley. The valley is dotted with small houses and trees. In the middle ground, a large, calm lake reflects the sky and the surrounding mountains. A small boat is visible on the water. In the background, majestic mountains with snow-capped peaks rise against a clear sky. The overall style is clean and artistic, with a focus on natural beauty and transportation.

Rapport de gestion

2024

Sommaire

03

Le message du président et du directeur général

04

En quelques chiffres

05

Événements marquants en 2024 pour MOB et MVR

06

Organes de la société

07

Direction

08-10

Infrastructure

11-13

Matériel roulant

14-16

Voyageurs

17-18

Ressources humaines

19-21

Marketing

22

Hollywood à bord des trains du MOB...

23

Qualité, Sécurité et Environnement 2024

24-26

Finances

27-58

Partie financière

Impressum

Rédaction – **B. Maillard** et **MOB**

Graphisme – **Actalis SA**

Crédits photographiques:

Raphaël Dupertuis, Jo Bersier/Agence B., Nicole Schafer, B. Maillard

Photo de couverture: **GoldenPass Express ©AGENCEB**

MOB

Rue de la Gare 22 | CP 1426 | 1820 Montreux

Tél. + 41 21 989 81 81 | www.mob.ch

Dans les textes qui suivent, le genre masculin est utilisé pour tous les genres, par souci de simplification rédactionnelle.

Le message du président et du directeur général

Les résultats de 2024 prouvent à l'envi que les choix retenus par le MOB sont les bons. En osant le GoldenPass Express, le MOB a montré l'impérieuse nécessité d'investir dans du matériel neuf et innovant. Ce train d'exception a en effet dopé les résultats de l'entreprise. Le bénéfice est toujours au rendez-vous et il permet de reconstituer les réserves mises à mal par l'épisode de la COVID.

Ce résultat n'a toutefois rien d'une sinécure, tant s'en faut. La croissance économique est fragile et la consommation des ménages est atone. Dans la même période, les coûts de l'énergie et les charges ont fortement augmenté. Une gestion attentive et de chaque instant a toutefois permis de signer un nouveau résultat très positif. Fort de cet équilibre financier, le MOB a pu poursuivre ses investissements dans la modernisation de sa flotte et dans son réseau. Pour la seule année 2024, elle a ainsi injecté près de 80 millions dans ces secteurs.

De plus, la mobilisation pour la transition écologique concerne tous les acteurs. Pour le groupe public de mobilité durable que nous sommes, elle constitue même un devoir. Le transport ferroviaire est vertueux, et à ce titre le groupe

MOB a de grandes responsabilités. Faire évoluer nos modes de vie et anticiper la fin annoncée de nombreuses ressources relève d'une impérieuse nécessité. De nouvelles obligations réglementaires, comme les fortes attentes des citoyens, des acteurs économiques et touristiques et enfin des pouvoirs publics génèrent un champ d'exigences inédites et confèrent aux entreprises de nouvelles responsabilités. Dans cet esprit, nous avons notamment mis au rebut nos quelques anciens véhicules diesel et entrepris de les remplacer par des véhicules à basses émissions.

L'année à venir est marquée, comme rarement, par les incertitudes liées au contexte géopolitique et macroéconomique. Nous restons très attentifs à ces évolutions et veillons à adapter notre entreprise à cet environnement en constante mutation. Notre raison d'être stimule notre engagement au service de la région pour consolider la place centrale du train. Notre avenir se dessine dans l'action!

Sur le plan de notre gouvernance l'année a été marquée par la recherche des nouveaux directeur général et président, ainsi que l'actualisation de notre stratégie 2025-35. Le travail est fait, la nouvelle organisation est posée et la relève assurée. Compétente, motivée et forte, elle saura, avec l'engagement du conseil d'administration et de la direction générale, porter les actions de notre futur et relever les nouveaux défis identifiés.

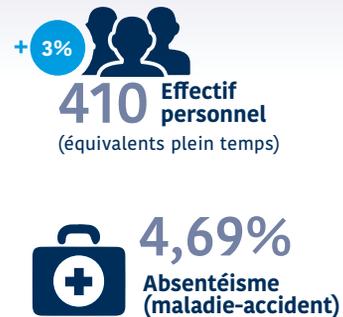
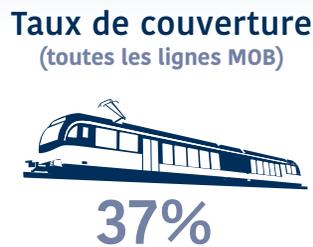
Au terme de ce message, nous tenons à remercier tous ceux, collaboratrices, collaborateurs, directeurs, administrateurs, clientes et clients, actionnaires, partenaires, commanditaires et les collectivités locales et régionales, qui font vivre au quotidien ou soutiennent ces lignes de chemin de fer si appréciées. À vous tous, merci!

Le travail est fait, la nouvelle organisation est posée et la relève assurée.

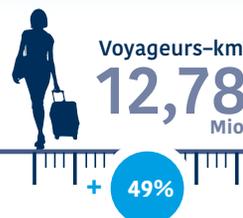


Georges Oberson, directeur général
Pierre Rochat, président

En quelques chiffres



Zoom GPX
GOLDENPASS EXPRESS



Événements marquants en 2024 pour MOB et MVR

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements, notamment:



Mise en service complète des 4 rames GPX suite à l'acquisition des voitures à plancher bas (LHand).



Création des entités « Gestion opérationnelle des ressources » (GOP) et « Planification ».

Démarrage des travaux sur les ouvrages d'art pour le programme des Rochers-de-Naye.



Renouvellement de la voie du tunnel de Jaman de la ligne MOB.

Assainissement du viaduc de la baie de Clarens sur la ligne MVR-Pléiades.

Nouvel outil de gestion des absences.

Réel succès de la fête du personnel 2024.



Création d'un agenda annuel des événements du personnel.



Audit OFT en septembre.

Création de bureaux dans la gare de Zweisimmen.

Création de deux nouvelles sous-stations (Boden et Les Cases).

Développement d'un outil de gestion des budgets d'exploitation.

Formalisation et validation de l'organisation cybersécurité.



Réception et mise en service des wagons plat à crémaillères X787-8 et les ballastières X790.



Sensibilisation des collaborateurs-rices à la cybersécurité en présentiel.



Commandes de 4 locomotives 8500 pour l'ETF, 2 locomotives 8600 pour le GI, 6 locotracteurs pour la maintenance des installations ferroviaires, un chasse-neige pour MOB et MVR-P et des wagons modulaires pour les lignes MVR-Naye et MVR-Pléiades.

Dépôt de la demande OITRV pour l'acquisition des futures automotrices 400 pour la ligne MVR-Naye.

Zedas totalement opérationnel et connecté à BC.

Organes de la société

Conseil d'administration



M. Pierre Rochat (1952) | Ancien directeur d'EMS | Administrateur depuis 2010, **Président** depuis 2014, échéance mandat 2025 | Comité de rémunération et nomination (président) | **Administrateur auprès de:** Garage-Parc Montreux-gare SA (président), Voyages et Services automobiles MOB SA (président), Fondation Eben-Hézer (président), La Cave Montreux Riviera.



M. Rolf Marchand (1968) | Responsable SAP auprès de la Direction des travaux publics et des transports du Canton de Berne | **Membre** depuis 2019 | Représentant du Canton de Berne | Comité innovation et marketing.



Mme Fabienne Despot (1965) | Ing. dipl. chimiste EPFL, cheffe de projet environnement chez biol conseils SA. Chargée de cours à l'HEIG-VD | **Membre** depuis 2019 | Représentante de l'État de Vaud | Comité d'audit (présidente) | Conseillère communale à Vevey, Juge assesseur à la CDAP.



M. François Margot (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Membre** depuis 2015, échéance mandat 2025 | Comité d'audit, Comité de rémunération et de nomination | Membre de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Epargne Riviera, Riviera Finance SA, Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (président), Montreux-Vevey Tourisme (président).



M. Nicolas Grandjean (1971) | Ing. Dipl. EPFZ, consultant en transports publics | **Membre** depuis 2014, échéance mandat 2027 | Représentant de la Confédération | Comité innovation et marketing et Comité d'audit | **Administrateur auprès de:** TMR Transports de Martigny et Régions SA, TBRC Télésiège Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord (société coopérative).



M. Charles-André Ramseier (1949) | Expert tourisme, ancien Directeur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud | **Membre** depuis 2013, échéance mandat 2027 | Comité innovation et marketing (président) | **Administrateur auprès de:** Expert Tourisme à l'Aide Suisse à la Montagne.



M. André Magnin (1966) | Ingénieur cantonal, chef du Service des ponts et chaussées du Canton de Fribourg | **Membre** depuis 2014 | Comité de rémunération et de nomination | Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier FR-GE-VD (SIERA).



M. Nicolas Vauclair (1976) | Ing. Dipl. en sciences d'entreprise et de production EPFZ, Directeur de Adelboden-Lenk AG | **Vice-président** depuis 2022, échéance mandat 2025 | Comité d'audit



M. Laurent Wehrli (1965) | Licencié ès Lettres (MA) de l'Université de Lausanne, Indépendant, propriétaire d'une société de conduite de projets | **Membre** depuis 2022, échéance mandat 2025 | Conseiller national du Parlement suisse | Comité innovation et marketing.

DIRECTEUR
Oberson Georges
depuis 01.03.2011

SECRÉTAIRE HORS CONSEIL
Jeanmonod Alain
depuis 01.01.2021

ORGANE DE RÉVISION
Mazars SA, Lausanne,
depuis 22.06.2018

NOMBRE DE SÉANCES: 8 séances du Conseil d'administration, 1 séminaire d'une journée réunissant le Conseil d'administration et la direction générale, 22 séances des comités.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: CHF 203'200.-
RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR): CHF 1'896'952.-

Direction

Directeur général
Georges Oberson

Qualité, Sécurité,
Environnement (QSE)
Cédric Giller



MATÉRIEL ROULANT

Timothée Leuthold
Michel Sauteur

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Walther
Jean-Daniel Moreillon

INFRASTRUCTURE

Yves Pittet
Amine Hram

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE JURIDIQUE

Alain Jeanmonod

VOYAGEURS

Nicolas Zürcher
Jérôme Schneiter

VENTE ET MARKETING

Frédéric Delachaux

FINANCES

Alexandre Vautier
Kushtrim Sejdiya

MOB

Compagnie du Chemin
de fer Montreux
Oberland bernois

MVR

Transports
Montreux – Vevey – Riviera

VSA

Voyages et Services
Automobiles MOB

GPMG

Garage-Parc
Montreux Gare

RailTech

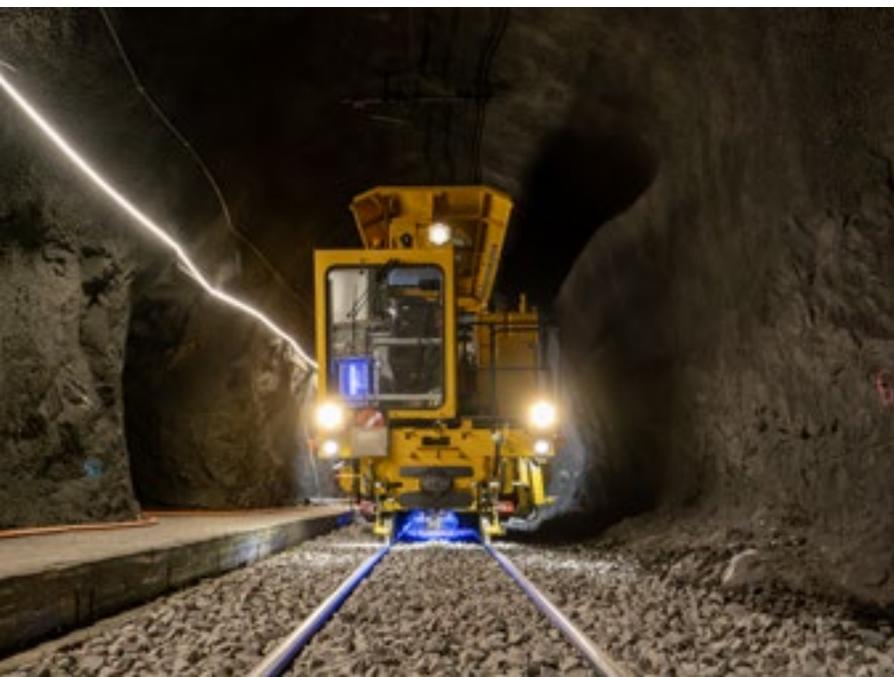
Centre romand
d'entretien des bogies

Assemblée générale MOB

C'est à Interlaken que nos actionnaires ou leurs représentants se sont réunis le 21 juin 2024 à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire. Pierre Rochat, Président de la société, a salué le développement et le bon fonctionnement du MOB dont la renommée dépasse désormais largement nos frontières. Il s'est particulièrement réjoui du succès du GoldenPass Express (GPX) qui a surpassé toutes les attentes, et a tenu à remercier l'ensemble des collaborateurs dont le plein engagement fut la clé de voûte de cette réussite. Il a ensuite donné la parole à Georges Oberson, Directeur général, qui a exprimé sa grande satisfaction quant aux résultats de 2023, qualifiant cette année d'une des meilleures

de l'histoire du MOB. Il a également mis en avant les nombreux travaux et défis relevés avec succès par les équipes de l'infrastructure et du matériel roulant. Enfin, il a adressé ses remerciements aux membres de la direction ainsi qu'à l'ensemble des employés pour leur dévouement tout au long de l'année.

Lors de cette Assemblée générale furent présents 116 actionnaires représentant 1'736'301 actions nominatives de CHF 10.-. Celles-ci correspondaient au même nombre de voix, établissant ainsi la majorité absolue à 868'151 voix et la majorité qualifiée des deux tiers à 1'157'534 voix, soit 83,9 % du capital-actions de CHF 20'687'570.



Infrastructure

L'ORGANISATION

L'organisation de l'infrastructure a connu un changement majeur avec la création du département I-GA, GA pour Gestion des Actifs, au 1^{er} septembre 2024. Ce quatrième département aura principalement les tâches suivantes:

- la gestion des actifs, avec la responsabilité des Rapports sur l'état du réseau selon RTE 29900;
- la rédaction et le pilotage des concepts de ligne;
- la rédaction et le pilotage des chartes et profils d'exigence pour tous les projets;
- la documentation des standards de l'infrastructure.

Ce nouveau département jouera un rôle central dans la gestion de nos installations ferroviaires en définissant de manière claire les objectifs pour toutes nos installations, et ceci dans le respect du « life cycle coast » et du développement de notre réseau.

LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

Tous les départements du domaine ont fortement contribué à l'avancement du Domaine Infrastructure.

Celui de l'**Exploitation** a mis à disposition l'outil de télécommande ILTIS sur une partie de notre réseau, nous permettant ainsi une amélioration de notre capacité à faciliter le transport de nos clients. Nous « télécommandons » désormais les installations de Montreux à Flendruz depuis Montreux. De plus, la desserte du centre d'exploitation de Montreux en continu (24h/24), nous permet désormais d'accentuer la mise à disposition de nos installations.

En ce qui concerne les **Opérations**, bon nombre de travaux de maintenances préventifs, correctifs et de prolongation de durée de vie des installations ont été réalisés. Une attention toute particulière a été portée aux travaux forestiers et aux inspections des appareils de voie pour améliorer la disponibilité et la sécurité du réseau.

Au niveau **organisationnel**, le déploiement de la GMAO s'est poursuivi. De plus, dans le cadre de la nouvelle convention de prestations, un service de piquet voie ferrée est en cours de préparation pour une mise en place début 2026.

Pour les **Projets**, différents chantiers ont été réalisés pour un volume d'investissement d'environ 68 MCHF (études et travaux, projets de la convention de prestation et d'extension du réseau).

Pour la **voie ferrée**, citons notamment les travaux de renouvellement de voie dans le tunnel de Jaman (2.50 km), impliquant un arrêt d'exploitation de deux semaines en novembre 2024. D'autres travaux de tronçons ont été réalisés de nuit,

en maintenant l'exploitation en journée, dont Montreux – Collège (1.20 km), Fontanivent (0.42 km), aux Sciernes (1.0 km), Saanen – Gstaad (1.62 km) ainsi que la courbe de Gstaad (0.47 km). Cela représente un total linéaire de 7.21 km, soit env. 9.6% de la longueur totale du réseau. De mémoire d'homme, MOB

n'a jamais autant renouvelé ses voies en une année, ce qui a permis également de rattraper le retard pris dans les projets de gares.

Pour les **installations** de courant de traction, une nouvelle sous-station a été construite aux Cases et le chantier de renouvellement de la sous-station de Boden a démarré en fin d'année, lequel s'achèvera en 2025.

Concernant les **installations d'accueil** sur le tronçon Zweisimmen-Lenk, les chantiers d'assainissement des haltes de Boden et Stöckli ont été réalisés dans le cadre du programme de mise en conformité des gares et haltes du réseau.

Et finalement pour les **véhicules ferroviaires**, nous avons également démarré le renouvellement de notre flotte. Nous avons ainsi signé les commandes de deux nouvelles locomotives Gem 4/4 hybrides diesel-électrique et de six tracteurs multifonction Tem 4/4 hybrides diesel-électrique qui nous seront livrés à l'horizon 2027-2028.

Pour la **Gestion des Actifs**, différents travaux ont été réalisés dont nous retiendrons la création du département I-GA au 1^{er} septembre 2024, l'actualisation du concept de ligne MOB en vue de l'offre définitive pour la convention de prestations 2025-2028 ainsi que la participation à la consolidation du projet d'offre pour l'étape d'aménagement 2035 sur la ligne MOB (projet piloté par l'OFT).

>>



NOS PROCHAINS DÉFIS

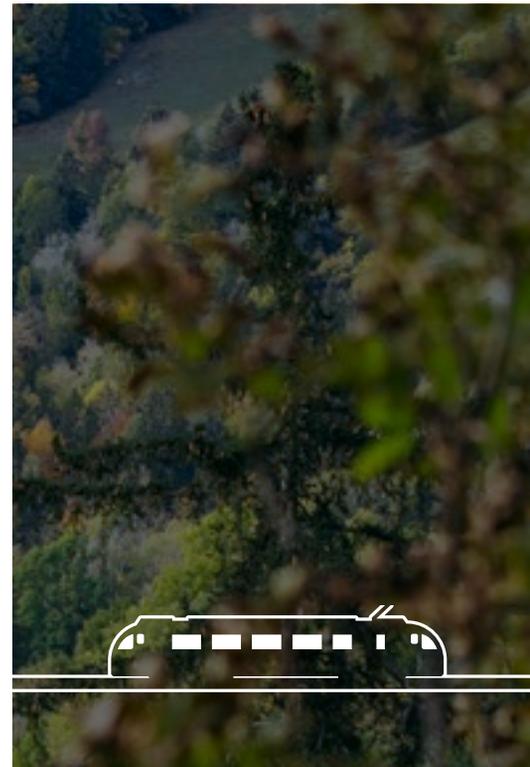
Notre convention de prestations Infrastructure 2025-2028 nous met désormais en face de nouveaux défis. Nous devons ainsi passer du concept à l'opérationnel au plus vite permettant une mise en œuvre de nos objectifs dont les axes principaux sont :

- la poursuite, dans le détail, de la planification des projets situés sur le tronçon Zweisimmen-Lenk afin de préparer les conditions du futur cluster de travaux planifié en 2028 ;
- la révision des procédures et standardisation de la maintenance sur les installations ;
- l'engagement de personnel pour renforcer nos équipes.



Yves Pittet,
responsable Infrastructure,
membre de la Direction





Compartiment plancher bas
39 places
2 places pour fauteuils

Matériel roulant

LE GOLDENPASS EXPRESS À PLEINE PUISSANCE

Fin mai 2024, le GPX roule à pleine capacité avec les nouvelles voitures à plancher bas. Amenant 39 places supplémentaires dans chaque composition, elles permettent d'une part la mise en conformité des rames selon la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées –Lhand- mais également d'offrir un espace à la hauteur du standard voulu sur ce train aux personnes à mobilité réduite.

En effet, le compartiment à plancher bas a été développé en collaboration étroite tripartite entre le MOB, Inclusion Handicap et Stadler. L'espace vitré panoramique avec une hauteur sous plafond exceptionnelle permet une immersion totale dans les paysages grandioses de notre ligne mythique.

2024, LE RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE A COMMENCÉ

Les flottes ferroviaires du MOB sont à l'image de l'histoire de l'entreprise. Les véhicules en exploitation affichent une amplitude d'années de construction exceptionnelle si on prend en compte l'ensemble des flottes Voyageur et Infrastructure.

Le nouveau fleuron, notre GoldenPass Express – GPX –, est tracté sur la partie métrique par les locomotives de type 8000. Ces dernières en fonction depuis 1995 doivent être remplacées. Au nombre de trois, un refit n'est pas envisagé. Le MOB a signé lors de la foire ferroviaire Innotrans à Berlin la commande de 6 nouvelles locomotives. 4 locomotives entièrement électriques seront dédiées à la traction du GPX, les deux autres, bimodes électrique/diesel, viendront remplacer les vieux tracteurs de chantier de l'infrastructure. Cette commande s'inscrit dans la production d'une série de 20 locomotives métriques par le constructeur Stadler pour la Suisse.

La stratégie de flotte de l'Infrastructure est pour sa part définie. Un renouvellement de certains véhicules est nécessaire, ces derniers étant en service depuis les années 50. Le MOB a passé commande à Stadler pour 6 tracteurs moteurs hybrides

pour l'entretien de la voie et de la ligne de contact. Ces véhicules, déjà en service dans d'autres compagnies métriques romandes, amèneront les outils et moyens nécessaires à nos équipes opérationnelles. Le MOB, en complément des modèles existants, a commandé l'option hybride avec un convertisseur électrique puissant qui permettra de réduire l'utilisation du moteur thermique lors des déplacements sur les chantiers.

La maintenance ferroviaire évolue tant en termes de traçabilité, de compétences que de complexité.

PERSPECTIVES FUTURES

Le MOB continue son développement et se doit d'adapter sa manière de travailler aux nouvelles directives, bonnes pratiques et réglementations du domaine. La maintenance ferroviaire évolue tant en termes de traçabilité, de compétences que de complexité. En effet, les thématiques actuelles telles que la cyber-sécurité ou la démarche de conformité en

lien avec l'ECM¹ demandent de se renouveler, d'acquérir les bonnes compétences et l'expertise nécessaires.

En 2024, en parallèle de la réalisation de tâches opérationnelles, il a été possible d'affiner la stratégie de la flotte Voyageurs pour le renouvellement des rames du Simmental et du trafic régional entre Montreux et Zweisimmen. Le choix se porte sur un élément de traction connu, éprouvé et déjà en service sur nos lignes. L'automotrice de type 9000, acquise en commun avec d'autres compagnies romandes permet l'exploitation de compositions sur l'ensemble d'offres et topologies. Nos pentes à 70‰ demandent tout au long du cycle de vie des véhicules une performance de traction optimale et présente. Présentée aux commanditaires, cette stratégie est en discussion avec le fabricant Stadler pour confirmer la construction de telles automotrices 4/4 en tant qu'élément standardisé pour notre flotte. Cette approche de standardisation permettra d'optimiser les coûts de maintenance, de besoin en pièces de rechange et à terme d'avoir une flotte complètement uniforme.

>>

¹ ECM – Entity in Charge of Maintenance

Ge 4/4 Locomotive 8500 GPX



Gem 4/4 Locomotive 8600 Infrastructure



6 locomotives - 2028

- 4 GPX Ge 4/4
- 2 Infra Gem 4/4

6 tracteurs Tem 4/4 - 2029

Tem 4/4 - Tracteur hybride Infrastructure

6 commandes

de nouvelles locomotives
4 GPX
2 Infra



Timothée Leuthold,
responsable Matériel roulant,
membre de la Direction



Voyageurs

Le 15 décembre 2024 aura connu un changement d'horaire parmi les plus impactants mis en œuvre en Suisse depuis vingt ans. Cette année fut ainsi celle d'une préparation très intense liée aux nombreuses modifications concernant les lignes CFF, et bien évidemment, par effet domino, à nos propres horaires et à ceux des autres entreprises de transports publics de la Suisse occidentale dans son ensemble. Les nœuds de correspondances de Montreux et Vevey ainsi que, dans une moindre mesure, ceux de Montbovon et Château-d'Œx furent les principales sources d'adaptations auxquelles le MOB et MVR ont dû faire face. Afin d'assurer pleinement notre rôle de partenaire dans une chaîne de transport cohérente et aussi fluide que possible, le nouvel horaire a été adapté en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), avec les compagnies CFF, BLS et TPF ainsi que les établissements scolaires des différentes communes concernées. À noter que la partie bernoise de la ligne MOB n'a pas connu de répercussion suite à ce changement d'horaire.

Tout changement induit généralement des nouveautés. Celles-ci touchent principalement les correspondances et la cadence, pour une meilleure desserte:

- L'introduction de relations supplémentaires sur la ligne CFF RE33 Annemasse – Lausanne – St-Maurice/Martigny a permis d'offrir de nouvelles correspondances en direction du Valais depuis Montreux et Vevey.
- Sur la ligne R35, entre Vevey et Blonay, le nouvel horaire a permis une cadence régulière des trains toutes les demi-heures en soirée.
- La ligne R37 des Rochers-de-Naye bénéficie de meilleures correspondances à Montreux avec les lignes GPX et R30/PE30 du MOB, ainsi que des correspondances immédiates sur la ligne R3 du RER Vaud.

D'autres éléments ont ponctué le département Voyageurs durant cette année 2024, qui ont permis diverses améliorations au bénéfice de notre clientèle. Il s'est agi ainsi, au mois

de mars, de la mise en service sur les quais d'une nouvelle version d'informations aux voyageurs (iV 2.0) sous la forme de bornes et de moniteurs. De plus, dans le but d'une totale conformité avec le concept Lhand (mis en place au 01.01.2014), des mesures provisoires ont été réalisées afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de voyager sans entrave sur nos lignes MOB et MVR, ceci en attendant que des infrastructures Lhand soient réalisées dans toutes nos gares et haltes. À noter qu'à ce jour, il est possible de voyager en fauteuil roulant sur toutes nos lignes, à part sur la ligne des Rochers-de-Naye. Et finalement, l'arrivée de Mecadrive, un nouvel outil informatique (sur tablette) pour nos mécaniciens, permet désormais au personnel roulant de consulter en temps réel les horaires et le tableau des parcours.

Notre compagnie MOB et son secteur Voyageurs ont marqué également de quelques pierres blanches cette année 2024. Tout d'abord, un nouveau record lié aux recettes du transport qui a tutoyé les 19,5 MCHF, même s'il faut pondérer celui-ci avec l'augmentation tarifaire en vigueur. Le Goldenpass Express bénéficie, quant à lui, d'une voiture à plancher bas (en conformité Lhand) mise en service depuis mai 2024 ainsi que d'une offre complète durant toute l'année. Et le Pays-d'Enhaut a connu sa première année de communauté tarifaire avec l'Extension Mobilis aux trois communes Château-d'Œx, Rossinière et Rougemont.

Le turnover est bien indissociable de la vie des entreprises. Le MOB n'y échappe donc pas. Les congés payés, les départs à la retraite, les maladies ou encore les changements de carrière, sans compter les besoins supplémentaires liés au nouvel horaire, ont créé une certaine pénurie de mécaniciens formés. Cinq bus de substitution ont même été affrétés tôt le matin, depuis le 1^{er} octobre, entre Gstaad et Zweisimmen afin de garantir le transport à nos voyageurs.

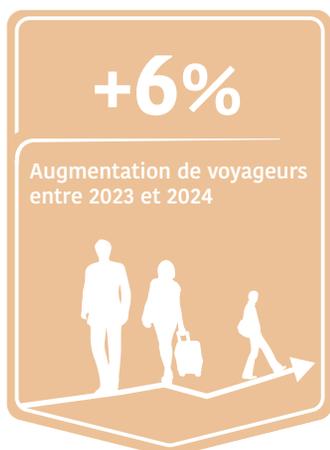
Pour pallier ce manque, différentes actions ont été menées. Ce fut ainsi la mise sur pied avec succès d'une campagne de

2024 a été une année pleine de défis pour le domaine Voyageurs.

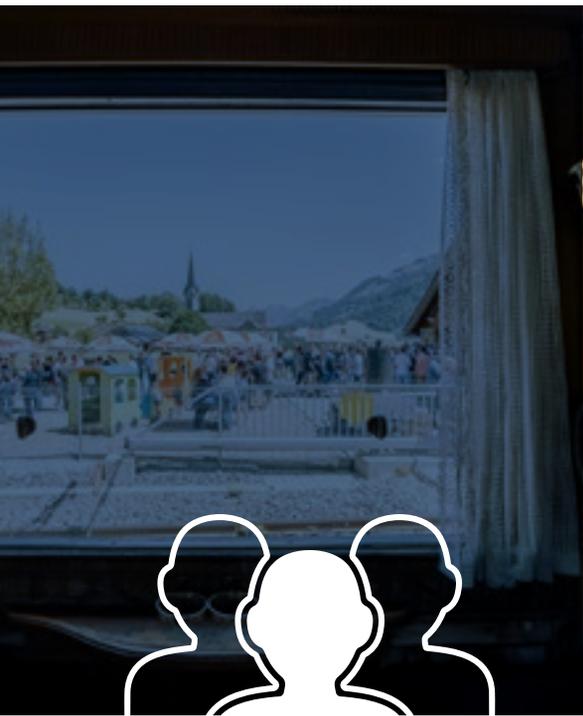
>>



recrutement de mécaniciens formés ou non, la réalisation et la diffusion sur les réseaux sociaux d'un film sur ce métier, avec des témoignages de deux francophones et de deux germanophones dont une femme. À la suite de ces promotions, plusieurs classes de formations d'aspirants ont vu le jour sous la houlette de notre team bilingue de la formation interne.



Nicolas Zürcher,
responsable Voyageurs,
membre de la Direction



Ressources humaines

À l'image de notre entreprise et de l'importance qu'elle accorde à la nécessité de rassembler ses acteurs, quelle que soit la fonction, l'année 2024 a été marquée par nombre d'événements certainement porteurs de cohésion. Pour ce faire et faisant suite à l'enquête de satisfaction réalisée en 2023, nous nous sommes attachés à la réalisation d'un agenda annuel de divers moments privilégiés permettant ces rencontres au sein du personnel du MOB. La tâche tient bien sûr de la quadrature du cercle tant il est vrai que les membres de notre personnel n'ont pas tous les mêmes horaires ou tours de service. Loin s'en faut. Respecter ainsi une équité entre les différents services de notre entreprise est parfois illusoire même si nous y attachons une attention toute particulière dans le cadre de nos réflexions et décisions. L'appui de nos responsables d'équipes fait ainsi partie de cette complexe équation. Nous les enjoignons ainsi autant que possible à organiser les tours de services ou services de piquet conformément aux souhaits de nos collaborateurs et/ou en alternance.

Au fil des mois, séances, rencontres et fêtes d'entreprise se sont succédées à la pleine satisfaction de leurs participants. Les retours positifs qui nous sont parvenus à leur sujet ne peuvent que nous conforter dans leurs bonnes tenues.

En février, une séance des cadres et des responsables d'équipes a permis de transmettre les indispensables informations relatives aux résultats de l'entreprise et les faits ayant marqué 2023. Ce fut également un moment convivial de partage avec la direction du MOB. Ce deuxième mois de l'année a vu encore la tenue du traditionnel repas des nouveaux et futurs retraités de notre compagnie. C'est ainsi que les collaborateurs retraités entre avril et décembre 2023, et ceux qui le sont devenus entre janvier et mars 2024 ont été accueillis, comme

il se doit, par le Directeur général et les responsables de services, ainsi que ceux du service RH, Salaires et Assurances sociales.

À l'aube de l'été, le 19 juin, la fête du personnel MOB/MVR a réuni nos collaborateurs à la faveur d'une journée de rencontres convi-

viales sur le territoire de la commune de Haut-Intyamon, à Montbovon. Alors qu'il n'a pas pu être organisé ces quatre dernières années, l'événement, bien que facultatif, fut fortement prisé (250 participants) et a reflété de belle manière l'esprit d'entreprise. Simplicité, émotions et échanges furent au rendez-vous!

Chaque année, elle est très attendue et marque un lien fort avec celles et ceux qui ont travaillé dans notre entreprise. La journée des retraités du MOB/MVR s'est tenue en octobre, resserrant les liens qui nous unissent avec les anciens qui ont consacré leur temps et leur savoir-faire au bon développement de nos sociétés.

La fin de l'année fut aussi porteuse de moments rassembleurs. Des repas de Noël, par équipe ou département, ont été organisés par les responsables de domaines ou d'équipe. Ces moments de partage, soutenus financièrement en partie par l'entreprise, permettent aussi une belle cohésion entre collaborateurs.

Et que seraient les fêtes de fin d'année sans la venue du Père Noël. C'est à Château-d'CEX que les enfants du personnel ont pu le rencontrer, recevoir quelques petits cadeaux ou participer à diverses activités spécialement organisées à leur intention.

2024 nous a également permis aussi de réfléchir sur la redéfinition de la santé en entreprise. Dans cette perspective nous avons engagé une spécialiste Santé et avons revu totalement le concept de gestion de la santé au sein de notre entreprise. Par ailleurs nous avons mis sur pied un nouveau système de traitement des absences (Biings), son implémentation ayant été prévue en janvier 2024, avec à la clef une formation ou une mise à jour pour le management prévue en 2025. Désormais le système permet un meilleur suivi des cas d'absences, en lien avec les assurances sociales.

2024 nous a permis aussi de réfléchir sur la redéfinition de la santé en entreprise



Rachel Walther,
responsable Ressources
humaines,
membre de la Direction



Vente et Marketing

L'on pourrait s'imaginer que cela soit devenu une habitude, si nous ne savions pas que les mérites sont surtout le fruit d'un effort constant et essentiellement commun...

2024 fut marquée, une fois de plus, par quelques belles reconnaissances dans le monde du rail et du tourisme en général, et cela nous conforte aussi dans l'état d'esprit positif et rassembleur qui prévaut au sein de notre entreprise. Le prix du Rayonnement des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux 2024 / PROMOVE et celui de l'innovation de l'Oberland bernois pour le Goldenpass Express en sont quelques belles et notables expressions. Les challenges afin de renforcer nos présences sur les différents marchés, les stratégies innovantes nécessaires à en ouvrir d'autres ou encore les remises en question indispensables permettant de consolider la confiance d'une clientèle aussi exigeante que fidèle, tels furent les chemins que nous avons voulu emprunter pour atteindre les buts que nous nous étions fixés sous le signe de l'excellence.

UNE STRATÉGIE VALIDÉE

Au cœur de nos activités, les réflexions et actions s'appuient sur une vision marketing orientée très fortement clientèle et partenaires. La validation par le Conseil d'administration en 2024 de sa stratégie 2025-2028 prouve la justesse face aux buts de notre compagnie et à son existence dans un monde particulièrement globalisé. Dans cet esprit nous avons réaffirmé notre participation à une plus grande durabilité en baptisant une de nos locomotives Swisstainable, avec la participation de Suisse Tourisme.

Au cours de cette année, nous avons été actifs sur 15 marchés différents et avons organisé plus de 200 voyages pour agences, médias et influenceurs. Les réservations ont, quant à elles, représenté 73 marchés pour ce qui est des individuelles faites sur nos trains et 41 pour celles au bénéfice de groupes. C'est dire si la destination helvétique et la façon dont nous la présentons touchent un spectre très large de clientèles. Ce swissmade a par ailleurs aussi sa place dans notre merchandising sous la forme de produits typiquement suisses très ap-

préciés à l'image du fameux couteau Victorinox. Notre attractivité et notre visibilité ont de plus bénéficié de la venue de stars hollywoodiennes telles que Ian Somerhalder, Nikki Reed, Eric Olsen ou Sara Wright Olsen, qui ont largement diffusé sur leurs réseaux sociaux les meilleurs moments de leurs voyages à bord de nos trains.

**Notre attractivité
et notre visibilité
ont bénéficié
de la venue de stars
hollywoodiennes.**

UN CATERING PLUS LOCAL

Proposer des produits locaux lors du service à bord fait partie de notre volonté de proximité et d'immersion de notre clientèle dans ce qui constitue les valeurs originelles de notre terroir. Nous avons ainsi au cours de cette année 2024, développé de nouveaux partenariats afin de garantir cette authenticité. La clientèle estivale du Belle Époque pourra d'ailleurs s'en réjouir puisque

nous avons pu aussi réintroduire en été ce service catering à bord de ce train de légende.

L'IA AU GUICHET

Le monde évolue et les habitudes changent. Il en est de même pour les ventes aux guichets de nos titres de transport à l'instar de la fermeture de notre point de vente de Château-d'Œx et surtout de la montée en puissance de notre service Rail Center. Une formation complémentaire au bénéfice du personnel affecté à ce service a été mise en place ainsi qu'une première intégration de l'intelligence artificielle (IA) pour optimiser le traitement des demandes. Ceci étant, l'individu reste bel et bien la valeur identitaire de notre service. Une formation continue a par ailleurs été organisée par le BLS à l'attention des collaborateurs des gares de Zweisimmen et Gstaad.

L'ACCOMPAGNEMENT

La multiplicité et la diversité des provenances de nos clientèles font partie intégrante de notre approche marketing. Afin d'être une fois encore au plus proche d'elles, nous avons organisé des cours multiculturels pour sensibiliser les collaborateurs aux différentes provenances de nos voyageurs. Cet accompagnement dans les trains est aussi renforcé par le développement d'un groupe d'auxiliaires formés aux enquêtes

>>



micronic, à l'information voyageurs lors d'événements spéciaux et également à l'encaissement sur les lignes touristiques.

À l'image de ses tâches multiformes –personnel compétent, accueillant, soutenu par des outils innovants, développement des marchés, renforcement de la proximité et de la notoriété – la mission du département marketing se poursuit et évolue avec son temps et apporte les solutions utiles au développement constant de notre entreprise.



Frédéric Delachaux,
responsable Vente et Marketing,
membre de la Direction

HOLLYWOOD

à bord des trains du MOB...

Une immense visibilité obtenue de l'autre côté de l'Atlantique et à travers le monde grâce à la venue de Ian Sommerhalder, Nikki Reed, Sara Wright Olsen et Eric Olsen en juin 2024. Un partenariat avec Suisse Tourisme !



Qualité, Sécurité et Environnement 2024

Depuis 2021, le centre de compétences QSE utilise divers outils pour suivre l'évolution et le développement de l'entreprise. En mai 2024, suite à des problèmes de fiabilité et de disponibilité des outils fournis par nos prestataires, une étude a été réalisée avec notre service informatique pour créer un outil développé par le MOB. Cet outil permet la gestion des risques, des actions, des événements, des contrôles, des audits et des compétences. Le budget d'investissement, approuvé en décembre 2024, s'élève à 231'000 CHF.

PROJET GRACE

Le projet GRACE (Gestion des Risques et des Actions, des Compétences et des Événements) est une solution informatique offrant plusieurs avantages pour les entreprises de transports publics:

1. Gestion centralisée: Intégration de toutes les fonctions essentielles (gestion des risques, actions, audits, compétences) sur une seule plateforme, facilitant la supervision et la coordination.
2. Efficacité accrue: Automatisation et centralisation des processus de conformité, réduisant le temps et les ressources nécessaires, permettant de se concentrer sur des aspects stratégiques.
3. Amélioration de la conformité: Gestion rigoureuse et systématique des exigences réglementaires, minimisant les risques de non-conformité et évitant sanctions et amendes.
4. Traçabilité et transparence: Suivi et documentation de toutes les actions et décisions, offrant une transparence totale et facilitant les audits et inspections.
5. Formation et compétences: Gestion des compétences et habilitations de travail, assurant que tous les employés sont correctement formés et qualifiés, améliorant la sécurité et l'efficacité opérationnelle.
6. Réactivité: Vue d'ensemble des risques et événements, permettant une réaction rapide et efficace aux incidents, réduisant les impacts négatifs.

Ces avantages font de GRACE une solution complète pour la gestion de la conformité dans le secteur des transports publics. Il est prévu que GRACE soit disponible pour d'autres entreprises

du secteur, moyennant un abonnement. Les premières lignes de code ont été écrites en février 2025.

PARAMÉTRER UNE IA POUR L'ANALYSE DES FDS

Une étude a été réalisée pour paramétrer une IA (intelligence artificielle) afin de soutenir l'analyse des fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques. Ce module générera automatiquement des étiquettes de produits et le registre complet des produits chimiques. Actuellement, cette tâche manuelle est réalisée à l'aide de macros sur Excel. Le budget d'investissement, approuvé en décembre 2024, s'élève à 66'000 CHF. Il est prévu que cette IA permette de mettre à disposition les compétences QSE au service d'autres entreprises du secteur. Le projet démarrera au troisième trimestre 2025.

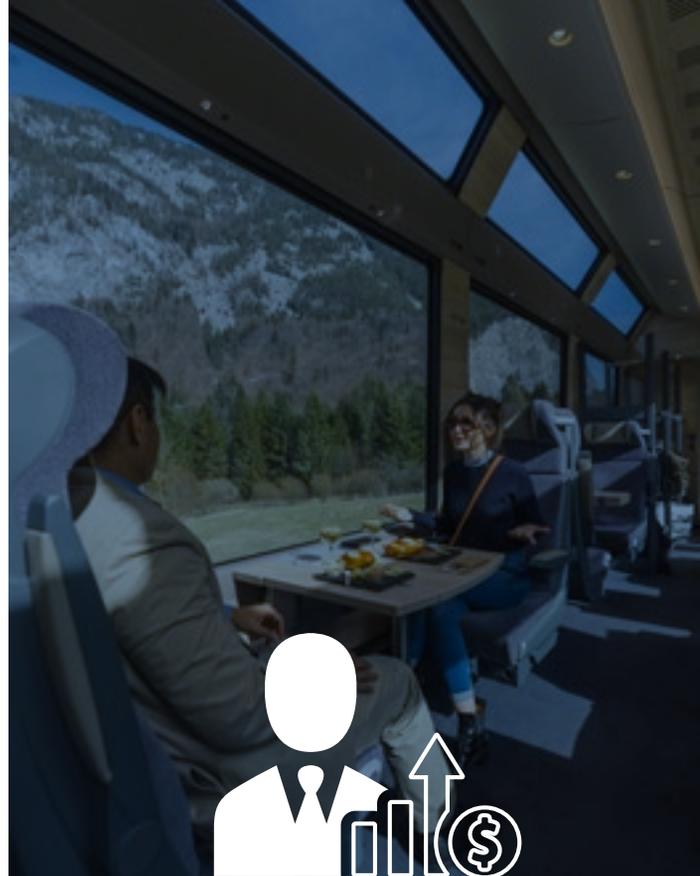
PROJET MOBINSIGHT

QSE est également intégré au projet MOBinsight, visant à implémenter PowerBI au sein de la compagnie. Le tableau de bord commun sera développé dans cette solution moderne, intégrant les indicateurs stratégiques, organisationnels et opérationnels. L'objectif est de fournir au Comité de Direction MOB et aux conseils d'administration MOB et MVR une vue pragmatique et pertinente de l'évolution des indicateurs stratégiques en lien avec nos objectifs d'entreprise.

Le projet GRACE est une solution informatique offrant plusieurs avantages pour les entreprises de transports publics.



Cédric Giller,
responsable QSE



Finances

Cette année encore, le GoldenPass Express a tenu ses promesses. Après une belle année 2023, le GPX confirme son succès en 2024: le public se presse, les réservations s'envolent... Nous ne nous contentons pas de transporter des voyageurs, nous leur offrons une véritable expérience de voyage.

Ce succès ne se limite pas à notre clientèle; il profite également aux acteurs économiques de nos régions. C'est avec fierté que le MOB a reçu le Prix des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux dans la catégorie Rayonnement, ainsi que le Prix de l'Innovation du Canton de Berne. Ces deux distinctions soulignent le rôle du MOB dans l'économie et le tourisme des régions que nous desservons.

EXPLOITATION 2024

Nos recettes de transport s'élèvent à 19'571 KCHF, en hausse de 8% par rapport à 2023. Si les augmentations tarifaires lors du changement d'horaire 2024 ont joué un rôle, c'est surtout le GPX qui tire cette croissance, avec des recettes de transport atteignant 6 174 KCHF, soit une belle progression de 56% par rapport à l'année précédente.

Le transport régional a bénéficié de l'extension de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis au Pays-d'Enhaut. Bien que cette offre soit plus attractive sur le plan tarifaire, elle n'a pas permis d'augmenter les recettes de la ligne régionale Montreux-les Avants-Château-d'CEx. Une indemnité supplémentaire de 400 KCHF, prise en charge par le Canton de Vaud, a été nécessaire pour compenser ce manque à gagner.

Les recettes de location du GoldenPass Express aux BLS pour l'exploitation de la ligne Zweisimmen-Interlaken s'élèvent à 4'533 KCHF, en progression de 2'036 KCHF; Cette progression s'explique par l'offre portée à quatre trains par jour dans chaque sens et par la mise en service des nouvelles voitures à plancher bas GPX début 2024.

Nos revenus financiers ont profité d'une excellente année 2024 marquée par un marché boursier favorable. Ce poste affiche un revenu net de 783 KCHF, contre 367 KCHF en 2023. Ces bons résultats ont également bénéficié à la caisse de pension du MOB, qui présente un taux de couverture de 105,7% (101,74 % en 2023). Pour mémoire, cette caisse, qui

était en sous-couverture, avait été assainie dès 2010 grâce à des contributions paritaires d'assainissement et un prêt de recapitalisation de 15'400 KCHF. Ce dernier est toujours inscrit au bilan à ce jour.

Les charges du personnel ont progressé de près de 3'700 KCHF, principalement dans le secteur voyageur (+1'639 KCHF) afin d'assurer la relève et la production du nouvel horaire 2025, ainsi que dans le secteur Infrastructures (+1'943 KCHF)

pour garantir la maintenance et les investissements importants. Cette augmentation des coûts est aussi due aux emplois supplémentaires dans nos régions.

Les coûts d'électricité présentent une augmentation substantielle de 2'792 kchf (+91%), une hausse liée à l'augmentation du prix du kWh sur

le marché. Cette évolution pèse sur les taux de couverture de nos lignes.

Les coûts informatiques ont également progressé de 1'172 KCHF. Les évolutions rapides des technologies et de la digitalisation (ERP, GMAO, BI, AI), ainsi que les mesures nécessaires pour lutter contre les menaces de cybersécurité, expliquent cette augmentation.

INVESTISSEMENTS

En 2024, 69 millions de CHF d'investissements ont été portés aux immobilisations (98 millions en 2023).

Les principaux postes sont:

- 17'512 KCHF 4 voitures GPX à planchers bas
- 5'100 KCHF Renouv. voie du tunnel de Jaman
- 5'575 KCHF Renouv. voie Saanen-Gstaad
- 4'700 KCHF Renouv. installations de sécurité
- 4'152 KCHF Renouv. voie Montreux-Belmont
- 3'751 KCHF Renouv. infra voie Gruben-Schönried
- 3'016 KCHF ZBMS contrôle marche des trains
- 2'500 KCHF Renouv. voie courbe des Sciernes
- 2'478 KCHF Tunnel des Gîtes
- 1'945 KCHF Renouv. voie Fontanivent
- 1'907 KCHF Adaptation Lhand gare Boden.
- 1'741 KCHF Adaptation Lhand gare Stöckli.
- 1'300 KCHF Ligne contact Colondalles-Sendy
- 1'000 KCHF 4 ballastières X791-794

Après une belle année
2023, le GPX confirme
son succès en 2024.

>>



RÉSULTAT MOB

Les résultats par secteurs se présentent comme suit:

- **Services Généraux:** résultat positif de 532 KCHF (680 KCHF en 2023).
- **Secteur Voyageurs:** résultat positif de 1'930 KCHF (1966 KCHF en 2023).
- **Secteur Infrastructure:** résultat positif de 125 KCHF (85 KCHF en 2023).

En 2024, le MOB présente un résultat positif de CHF 2'587 KCHF (2'731 KCHF en 2023).

En tenant compte des affectations aux réserves pour pertes futures proposées par le Conseil d'Administration, le résultat pour le MOB sera de CHF 1'451 KCHF (1'483 KCHF en 2023).



Alexandre Vautier,
responsable Finances,
membre de la Direction

Partie financière

Sommaire

Comptes annuels

28

Bilan

29

Compte de résultat

30

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

31

Annexe aux comptes

37

Autres informations

40

Tableau des immobilisations par secteur

41

Compte des investissements par secteur

42

Rapport de l'organe de révision

Comptes consolidés

45

Bilan

46

Compte de résultat

47

Tableau d'évolution des fonds propres

48

Tableau de financement

49

Annexe aux comptes consolidés

57

Rapport de l'organe de révision

Bilan MOB

ACTIF en francs	Note en annexe	31.12.2024	31.12.2023
Actifs circulants		63'580'030	55'149'054
Disponibilités à vue	1	38'108'959	34'000'988
Créances résultant de ventes et prestations	2	3'222'032	2'747'438
Autres créances		5'292'766	2'571'272
Envers des tiers		5'292'766	2'571'272
Stocks et prestations à facturer	3	15'389'653	15'061'704
Actifs de régularisation		1'566'621	767'652
Actifs immobilisés		633'357'689	582'574'865
Immobilisations financières		1'016'004	1'016'004
Immobilisations corporelles		559'698'880	517'680'529
Immobilisations		865'760'823	805'745'765
Amortissements		-306'061'943	-288'065'236
Investissements en cours	4	72'642'806	63'878'332
TOTAL DE L'ACTIF		696'937'720	637'723'919
PASSIF			
Fonds étrangers		647'755'133	591'128'506
Fonds étrangers à court terme		40'612'284	31'009'259
Dettes à court terme résultant d'achats tiers		23'375'962	12'886'646
Dettes financières à court terme		8'999'060	10'407'398
Envers des sociétés du groupe		87'772	8'076
Envers des sociétés proches		563'502	2'050'722
Dettes bancaires		8'345'286	8'346'100
Dépôts et garantie de tiers		2'500	2'500
Autres dettes envers des tiers		487'569	439'445
Dettes à court terme pouvoirs publics remboursables sans intérêts	5	867'519	896'677
Passifs de régularisation		6'882'174	6'379'093
Envers des sociétés proches		302'705	239'257
Envers des tiers		6'579'470	6'139'836
Fonds étrangers à long terme		607'142'849	560'119'247
Dettes à long terme envers des tiers	7	145'975'692	152'420'150
Contributions d'investissements des pouvoirs publics actionnaires	5	459'829'448	406'353'888
Provisions à moyen et long terme		1'337'709	1'345'209
Fonds propres		49'182'587	46'595'413
Capital-actions		20'687'570	20'687'570
Réserves		16'776'642	15'486'417
Réserve générale	9	1'023'350	947'510
Réserve pour pertes futures	9	13'426'898	12'212'513
Réserves affectées	9	2'326'394	2'326'394
Bénéfice/perte résultant du bilan		11'718'375	10'421'426
Résultat reporté		9'131'201	7'690'479
Résultat de l'exercice		2'587'174	2'730'947
TOTAL DU PASSIF		696'937'720	637'723'919

Compte de résultat

PRODUITS en francs	Note en annexe	2024	2023
Produits de transport		19'570'798	18'194'419
Voyageurs		19'570'614	18'194'094
Marchandises et poste		184	325
Indemnisation des pouvoirs publics	6	58'665'880	55'022'287
Autres produits d'exploitation		39'676'206	34'482'045
Prestations à des tiers		19'310'823	17'198'694
Opérations ventes secteur Voyageurs		1'657'330	1'624'016
Autres prestations de service et divers		1'325'230	860'365
Loyers		6'161'951	4'133'678
Prestations propres pour investissements		11'220'872	10'665'292
TOTAL DES PRODUITS		117'912'884	107'698'751
CHARGES			
Charges de personnel		53'903'610	50'203'972
Salaires payés		41'360'896	38'905'769
Prestations d'assurances		-985'570	-1'072'128
Charges sociales et autres charges		10'321'341	9'743'052
Prestations de travail de tiers		3'206'943	2'627'280
Autres charges		32'250'205	26'630'850
Matières, marchandises et services		3'240'681	3'271'147
Exploitation des installations		6'695'207	6'051'312
Exploitation des véhicules		8'096'329	7'810'549
Autres charges d'exploitation		14'217'989	9'497'841
Assurances et indemnités versées		983'216	999'608
Droits, taxes et impôts indirects		2'180'328	1'961'924
Énergie et évacuation des déchets		6'102'031	3'258'707
Administration et informatique		3'532'198	2'080'713
Publicité		1'420'216	1'196'890
TOTAL DES CHARGES		86'153'815	76'834'822
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts		31'759'070	30'863'930
Amortissements et non-activables		-28'280'166	-27'661'527
Amortissements	8	-27'608'200	-25'585'928
Non-activables		-671'966	-2'075'599
Charges et produits financiers		-690'329	-969'386
Charges financières		-1'794'515	-1'567'938
Produits financiers		1'104'187	598'552
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (+ = bénéfice)		2'788'575	2'233'016

PROFITS ET PERTES (charges en -, produits en +)	Note en annexe	2024	2023
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS		2'788'575	2'233'016
Résultat hors exploitation	10	0	0
Charges hors exploitation		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat exceptionnel ou unique	10	-222'621	107'755
Charges exceptionnelles ou uniques		-63'022	-174'517
Produits exceptionnels ou uniques		-159'599	282'272
Résultat hors période	10	21'467	390'442
Charges hors période		10'365	-6'863
Produits hors période		11'102	397'305
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)		2'587'422	2'731'213
Impôts sur bénéfice et capital	11	-247	-266
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)		2'587'174	2'730'947

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

	2024	2023	
Bénéfice reporté	9'131'201	7'690'479	
Résultat de l'exercice	2'587'174	2'730'947	
Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	11'718'375	10'421'426	
Le conseil d'administration propose l'emploi suivant du bénéfice au bilan: (en + prélèvement, en - attribution)			
	Minimum légal	Proposé	Proposé
Réserve légale issue du bénéfice (CO art. 672)	-76'390	-76'390	-75'840
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	-125'308	-125'308	-84'890
Réserve pour pertes futures trafic voyageurs (LTV art. 36)	-934'278	-934'278	-1'129'496
Réserve pour entreprises accessoires		1'800'000	
Report à nouveau	12'382'399	9'131'201	

Annexe aux comptes

Raison sociale et siège

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.893.889 avec la raison sociale Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA. Son siège social est à Montreux.

Principes régissant l'établissement des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les principes comptables suivants sont appliqués :

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuées le cas échéant des corrections de valeur économiquement nécessaires, ainsi que de titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

• Terrains	-
• Bâtiments	2.0%
• Installations de	2.5% à 10%
• Véhicules ferroviaires de	3% à 5%
• Véhicules routiers de	8% à 20%
• Ameublement de locaux de	5% à 10%
• Équipements informatiques de	20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Conformément à l'OCEC (art. 11), les contributions de financements à fonds perdu pour des investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissement unique, de manière à ce qu'aucune correction de valeur avec incidence sur le compte de résultat ne puisse être effectuée sur cette partie de l'investissement.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions de CHF a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt. Il a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions de CHF, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1^{er} janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans ; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2024 à 105.70% (101.74% à fin 2023).

Sociétés du groupe et sociétés proches

Les sociétés du groupe sont:

- Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux
- Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB. MVR est ainsi considérée comme une société proche.

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat en francs		2024	2023
1. Disponibilités à vue		38'108'959	34'000'988
Comptes courants		7'285'759	7'445'053
Comptes courants fonds affectés investissements FIF		8'267'366	4'587'876
Titres (valeurs d'achat)		23'707'118	23'119'343
Correction pour risque de pertes sur titres		-1'151'285	-1'151'285
2. Créances résultant de ventes et prestations		3'222'032	2'747'438
Créances résultant de ventes et prestations		3'235'532	2'760'938
Correction pour risque de pertes		-13'500	-13'500
3. Stocks et prestations à facturer		15'389'653	15'061'704
Valeurs brutes		19'379'421	19'601'330
Corrections de valeurs		-4'448'283	-4'567'926
Prestations à facturer		458'515	28'300
Variation des stocks		-102'266	2'475'047
Variations liées à l'exploitation		-102'266	3'010'070
Correction dépréciations stock maintenance MR matériel roulant		0	-489'345
Correction dépréciations stock maintenance IO-EL électricité		0	-45'678
4. Contributions à fonds perdus liées à des actifs obtenus durant l'année		160'000	46'137
De la commune de Montreux		0	46'137
De la commune de Zweisimmen		160'000	0
5. Contributions d'investissement des pouvoirs publics		460'696'967	407'250'565
Dettes envers la Confédération		353'585'795	299'671'852
- prêts en remboursement ¹⁾		2'241'464	2'670'598
- prêts FIF conditionnellement remboursables		349'677'359	296'188'885
- prêts PRODES conditionnellement remboursables		1'666'971	812'369
Dettes envers le Canton de Vaud		56'544'584	56'791'973
- prêts en remboursement ¹⁾		1'093'641	1'341'030
- prêts art. 56 LCdF (1943-2015) conditionnellement remboursables		55'450'943	55'450'943
Dettes envers le Canton de Berne		41'895'435	42'086'525
- prêts en remboursement ¹⁾		864'800	1'055'890
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		41'030'635	41'030'635
Dettes envers le Canton de Fribourg		8'671'153	8'700'215
- prêts en remboursement ¹⁾		143'288	172'350
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		8'527'865	8'527'865
¹⁾ dont parts dues à court terme		867'519	896'677
- envers la Confédération		429'134	429'134
- envers le Canton de Vaud		236'361	247'389
- envers le Canton de Berne		172'962	191'092
- envers le Canton de Fribourg		29'062	29'062
6. Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat		58'540'605	55'022'287
De la Confédération ²⁾		41'412'081	40'293'147
- pour l'exploitation de l'infrastructure		7'955'177	8'141'266
- pour l'amortissement de l'infrastructure		16'069'793	16'941'931
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		17'387'111	15'209'950
Du Canton de Vaud pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ³⁾		8'494'179	7'406'970
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		8'090'788	7'406'970
- pour compenser les pertes de recettes dues à l'extension CTV/Mobilis au pays-d'Enhaut (indemn. 28.4 LTV)		403'391	0
Du Canton de Berne pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ⁴⁾		7'055'174	5'895'735
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		7'055'174	5'895'735

	2024	2023
Du Canton de Fribourg pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ⁵⁾	1'579'171	1'407'619
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)	1'579'171	1'407'619
Des communes pour l'exploitation du transport de voyageurs (LTV art. 28.4)	0	18'816
²⁾ dont indemnités à recevoir de la Confédération:	520'067	539'499
- dettes à court terme pour indemnités infrastructure	473'737	645'069
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements infrastructure	46'330	-105'570
³⁾ dont indemnités à recevoir du Canton de Vaud:	403'391	0
- pour compenser les pertes de recettes dues à l'extension CTV/Mobilis au pays-d'Enhaut (indemn. 28.4 LTV)	403'391	0
⁴⁾ dont indemnités à recevoir du Canton de Berne	0	0
⁵⁾ dont indemnités à recevoir du Canton de Fribourg	0	0
Le total des contributions comprend également les montants portés en produits exceptionnels et hors périodes.		
7. Solde des prêts bancaires et privés obtenus avec garanties des pouvoirs publics	132'280'150	138'512'609
Garanties de la Confédération	132'280'150	138'512'609
8. Amortissements	27'608'200	25'585'928
Amortissements ordinaires	27'608'200	23'222'427
Amortissements avant cession de la télécommande des installations de sécurité	0	2'363'501
9. Mouvements des réserves		
Réserve générale	01.01 947'510	881'760
- Attribution 2023 décidée par l'assemblée générale 2024	75'840	65'750
	31.12 1'023'350	947'510
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	01.01 10'741'735	11'130'450
- Attribution 2023 décidée par l'assemblée générale 2024	84'890	-388'715
	31.12 10'826'624	10'741'735
Réserve pour pertes futures TRV (LTV art. 36)	01.01 1'470'778	-119'842
- Attribution 2023 décidée par l'assemblée générale 2024	1'129'496	1'590'620
	31.12 2'600'274	1'470'778
Réserve affectée aux amortissements hors chemin de fer	01.01 526'394	526'394
- Attribution/prélèvement décidé par l'assemblée générale	0	0
	31.12 526'394	526'394
Réserve affectée aux entreprises accessoires	01.01 1'800'000	1'800'000
- Attribution/prélèvement décidé par l'assemblée générale	0	0
	31.12 1'800'000	1'800'000
10. Postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat		
<i>Les charges sont présentées en négatif</i>		
Résultat hors exploitation	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	-222'621	107'755
Charges exceptionnelles ou uniques	-63'022	-174'517
Charges exceptionnelles: amort et corr. except. de valeurs	-7'800	-181'486
Charges exceptionnelles: ventes d'actifs immobilisés	-59'481	-8'055
Du croire, provision pertes sur débiteurs	-2	3'238
Autres charges exceptionnelles ou uniques	4'261	11'786

	2024	2023
Produits exceptionnels ou uniques	-159'599	282'272
Produits except: dissolution provisions	0	200'000
Produits except: ventes d'actifs immobilisés	48'633	76'970
Produits except: subventions obtenues/provisionnées	-125'275	0
Autres prod. exceptionnels ou uniques ⁶⁾	-82'956	5'301
⁶⁾ dont ajustement recettes courtage publicitaire 2020-2022	-83'709	0
Résultat hors période	21'467	390'442
Charges hors période	10'365	-6'863
Charges hors période: Mobilis	8'752	1'620
Autres charges hors période	1'613	-8'483
Produits hors période	11'102	397'305
Prod. hors période: Mobilis	10'882	202
Autres produits hors période	220	397'103
11. Impôts sur bénéfice et capital	-247	-266
Impôts directs sur bénéfice	-247	-266

12. Actions propres détenues au 31 décembre		Nombre	Nombre
- par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	État au 01.01	865	865
	Achats	0	0
	Ventes	0	0
	État au 31.12	865	865
- par Voyages et Services automobiles MOB SA		46	46

Le capital est composé de 2'068'757 actions d'une valeur nominale de CHF 10.-

Les actions vendues l'ont été au prix de 10.- (valeur nominale). Les actions acquises l'ont été à titre gratuit ou à une valeur symbolique.

Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

ENGAGEMENTS

13. Engagements conditionnels en faveur de tiers	0	0
14. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements et autres cessions en garantie	640'341'685	589'558'861
Immobilisations: Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; ainsi le montant global des immobilisations a été indiqué.	632'341'685	581'558'861
Cession de contributions des pouvoirs publics en garantie de financements bancaires	8'000'000	8'000'000
15. Dettes envers des institutions de prévoyance	120	8'140

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

16. Honoraires versés à l'organe de révision	82'845	93'024
17. Valeurs d'assurances	535'822'683	541'795'346
Bâtiments	85'438'024	82'918'140
Matériel roulant	259'522'840	268'071'840
Choses et installations	85'861'819	85'805'365
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

18. Participations directes	% d'intérêt		% de contrôle	
	2024	2023	2024	2023
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux	42,2%	42,2%	42,2%	42,2%
Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux	19,9%	19,9%	19,9%	19,9%

19. Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions	2024	2023
- Confédération Suisse	43,1%	43,1%
- Canton de Berne	18,8%	18,8%
- Canton de Vaud	17,4%	17,4%
- Rolly Fly SA Holding	7,9%	7,9%
- Commune de Montreux	3,7%	3,7%
- Canton de Fribourg	3,1%	3,1%

20. Indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2021-2024, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office fédéral des transports (OFT, CH).

(recettes en +)	Indemnités selon conventions	Report selon lettre OFT fonds perçus en 2024 (24.1.25)	Reclass. indemn.-prêts (selon demande OFT)	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
CH indemnités d'exploitation	8'054'021	-98'844	-	-	-	7'955'177
Tronçon Montreux-Zweisimmen	7'214'792					7'214'792
Tronçon Zweisimmen-Lenk	839'229					839'229
Avenant indemnité 2020-2022		-98'844				-98'844
CH indemnités d'amortissement	18'048'654	-	-2'136'306	109'286	48'160	16'069'793
Tronçon Montreux-Zweisimmen	16'556'251		-2'524'082	664'696	87'746	14'784'610
Tronçon Zweisimmen-Lenk	1'492'403		387'775	-555'410	-39'585	1'285'183
TVA sur indemnités d'exploitation	-289'945	3'361	-	-	-	-286'584
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-259'733					-259'733
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-30'212					-30'212
Avenant indemnité 2020-2022 (Correction TVA)		3'361				3'361
TVA sur indemnités d'amortissement	-649'752	-	76'907	-3'716	-1'830	-578'390
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-596'025		90'867	-22'600	-3'334	-531'092
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-53'727		-13'960	18'884	1'504	-47'298
CH Prêts FIF cond. remboursables	23'997'355	27'354'813	2'136'306	-	-	53'488'474
Tronçon Montreux-Zweisimmen	23'323'029	26'588'879	2'524'082			52'435'990
Tronçon Zweisimmen-Lenk	674'325	765'933	-387'775			1'052'484
CH Prêt PRODES 2035	-	854'603	-	-	-	854'603
Tronçon Montreux-Zweisimmen		854'603				854'603
Tronçon Zweisimmen-Lenk						
Total des indemnités et prêts infrastructure	49'160'334	27'259'329	76'907	105'570	46'330	76'648'470
Contributions d'invest. CH (ind. amort + prêt)	42'046'009	27'354'813		105'570	46'330	69'558'267
Contribution d'investissement			69'400'821			

Répartition de la contribution d'investissement 2024 selon structure WDI 0151 - MOB - Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA

Répartition de la contribution d'investissement	2024 (réel)
1) Contribution d'investissement totale du plan de versement (effective)	69'400'821
2) Contribution de tiers à des amortissements / CINA (-)	-
3) Produit de liquidation (-)	-39'743
4) Amortissements (+)	15'278'591
5) Coûts d'investissement non activables (CINA) (+)	252'555
6) Réduction de la déduction de l'impôt préalable sur indemnités d'amortissement (+)	578'390
7) Indemnités d'amortissement	16'069'793
8) Régularisation de l'indemnité d'amortissement	157'446
9) Prêts FIF comptabilisés	53'488'474

Fonds perçus en 2024 et état des prêts au 31.12.2024 - Courrier de la Confédération du 24.01.2025

	2024
Indemnités d'exploitation	7'955'177
Contribution d'investissement (maintien de la qualité des infrastructures)	69'400'821
Aménagement – PRODES 2035	854'603
L'état des prêts au 31 décembre 2024 est de:	
Total prêt remboursable OFT	2'241'464
Total prêt cond. remboursable FIF – Maintien de la qualité des infrastructures	349'677'359
Total prêt cond. remboursable FIF – PRODES 2035	1'666'971

21. Audit spécial des subventions

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

22. Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

Autres informations

Bilan MOB 2024 par secteur en francs

ACTIF	Direction et services généraux	Voyageurs	Infrastructure
Actifs circulants	15'751'968	33'028'733	14'799'329
Disponibilités à vue	13'373'828	16'329'472	8'405'659
Créances résultant de ventes et prestations	171'624	2'554'302	496'106
Autres créances	1'801'955	-490'303	3'981'115
Comptes courants MOB-MOB (interne)	537'722	-501'878	-35'844
Envers des tiers	1'264'233	11'575	4'016'959
Stocks et prestations à facturer	38'988	13'785'400	1'565'264
Actifs de régularisation	365'573	849'861	351'186
Actifs immobilisés	18'370'825	152'253'393	462'733'471
Immobilisations financières	866'004	150'000	0
Immobilisations corporelles	17'303'138	146'575'708	395'820'034
Immobilisations	32'057'419	264'309'291	569'394'113
Amortissements	-14'754'282	-117'733'583	-173'574'079
Investissements en cours	201'684	5'527'685	66'913'437
Objets en cours d'investissements	201'684	5'527'685	66'913'437
Subventions à fonds perdus pour en cours	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	34'122'793	185'282'126	477'532'800
PASSIF			
Fonds étrangers	10'956'798	159'121'408	477'676'927
Fonds étrangers à court terme	4'174'411	18'496'303	17'941'570
Dettes à court terme résultant d'achats tiers	1'178'624	6'271'208	15'926'130
Dettes financières à court terme	1'768'745	6'716'254	514'061
Autres dettes envers des tiers	487'569	0	0
Dettes à court terme pouvoirs publics remb. sans intérêts	14'894	852'625	0
Passifs de régularisation	724'578	4'656'216	1'501'380
Envers des sociétés proches	0	302'705	0
Envers des tiers	724'578	4'353'512	1'501'380
Fonds étrangers à long terme	6'782'387	140'625'105	459'735'357
Dettes à long terme envers des tiers	4'596'000	137'379'692	4'000'000
Contrib. d'invest. des pouvoirs publics actionnaires	848'678	3'245'413	455'735'357
Prêts pouvoirs publics remboursables	230'261	3'245'413	0
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables	618'417	0	455'735'357
VD Prêts cond. remboursables Canton de Vaud (1943-2015)	426'525	0	55'024'418
BE Prêts cond. remboursables Canton de Berne (1943-2016)	191'892	0	40'838'743
FR Prêts cond. remboursables Canton de Fribourg (1943-2016)	0	0	8'527'865
CH Prêts cond. remboursables Confédération	0	0	351'344'331
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (1965-2016)</i>	0	0	123'925'982
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (dès 2017)</i>	0	0	225'751'377
<i>Prêts cond. remboursables Confédération PRODES</i>	0	0	1'666'971
Provisions à moyen et long terme	1'337'709	0	0
Fonds propres	23'165'996	26'160'719	-144'127
Capital-actions	20'687'570	0	0
Réserves	3'070'234	2'874'584	10'831'824
Réserve générale	743'840	274'310	5'200
Réserve pour pertes futures	0	2'600'274	10'826'624
Réserves affectées	2'326'394	0	0
Bénéfice/perte résultant du bilan	5'569'687	6'023'380	125'308
Résultat reporté	5'037'511	4'093'689	0
Résultat de l'exercice	532'176	1'929'690	125'308
Compensation secteurs	-6'161'495	17'262'755	-11'101'260
TOTAL DU PASSIF	34'122'793	185'282'126	477'532'800

Compte de résultat 2024 par secteur en francs

PRODUITS	Direction et services généraux	Voyageurs	Infrastructure
Produits de transport	0	19'570'798	0
Indemnisation des pouvoirs publics	0	34'542'066	24'123'814
Indemnité d'exploitation CH	0	17'400'482	8'054'021
Indemnité d'exploitation VD	0	8'097'836	0
Indemnité d'exploitation FR	0	1'580'490	0
Indemnité d'exploitation BE	0	7'059'867	0
Indemnité d'amortissement CH	0	0	16'069'793
Indemnité d'exploitation Communes (LTV art 28.4)	0	403'391	0
Autres produits d'exploitation	4'276'533	18'281'107	17'118'567
Prestations à des tiers	3'119'866	9'697'624	6'493'332
Opérations ventes secteur voyageurs	14'546	1'642'785	0
Autres prestations de service et divers	379'383	348'194	597'653
Loyers	659'546	4'557'224	945'181
Prestations propres pour investissements	103'191	2'035'280	9'082'401
PRODUITS D'EXPLOITATION	4'276'533	72'393'971	41'242'381
CHARGES			
Charges de personnel	6'276'695	28'369'160	19'257'754
Autres charges	3'473'537	15'439'552	13'337'116
Matières/marchandises/services	6'478	2'825'854	408'349
Exploitation des installations	356'383	1'541'074	4'797'749
Exploitation des véhicules	2'624	7'636'263	457'442
Autres charges d'exploitation	3'108'052	3'436'361	7'673'576
CHARGES D'EXPLOITATION	9'750'232	43'808'712	32'594'870
Prestations internes MOB-MOB (total = 0)	-6'896'741	13'920'155	-7'023'413
Accès au réseau	0	10'289'585	-10'289'585
Autres prestations internes	-6'896'741	3'630'570	3'266'172
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts	1'423'042	14'665'104	15'670'924
Amortissements et non-actifs	-1'106'749	-11'642'271	-15'531'146
Amortissements	-1'084'570	-11'245'039	-15'278'591
Non-actifs	-22'179	-397'231	-252'555
Charges et produits financiers	418'794	-1'112'775	3'653
Résultat ordinaire avant impôt (+ = bénéfice)	735'087	1'910'058	143'431
Résultat hors exploitation	0	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	-211'770	-2	0
Résultat de la vente d'actifs (TRV + Infra)	0	2	-19'738
Résultat de la vente d'actifs (non-indemnisé)	8'888	0	0
Résultat hors période	220	19'632	1'615
Résultat de l'exercice (avant impôts)	532'423	1'929'690	125'308
Impôts sur bénéfice et capital	-247	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice en +, perte en -)	532'176	1'929'690	125'308
Résultats par secteur (selon OCEC art. 2)			
Lignes du transport régional voyageurs (TRV) ¹⁾	0	1'401'417	0
Tronçons d'infrastructures ferroviaires ¹⁾	0	0	125'308
Autres offres de transport	0	0	0
Activités annexes et non-indemnisées	532'176	528'273	0
	532'176	1'929'690	125'308

¹⁾ Secteurs d'activité au bénéfice d'indemnités fédérales et cantonales. L'utilisation des résultats est réglementée selon la loi sur le transport de voyageurs (LTV art. 36) et à la loi sur les chemins de fer (LCdF art. 67).



Tableau des immobilisations par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.2023	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.2024	Amortissements 31.12.2023	Amortissements dans la période	Cession amortissements dans la période	Amortissements 31.12.2024	Valeur comptable 31.12.2023	Valeur comptable 31.12.2024
SERVICES GENERAUX											
000	0. Bâtiments et terrains	27 207 819	789 000	-	27 996 819	-11 252 196	-528 434	-	-11 780 630	15 955 624	16 216 190
700	7. Véhicules	71 000	36 000	-27 000	80 000	-71 000	-3 600	27 000	-47 600	-	32 400
800	8. Moyens d'exploitation et immeubles hors exploit.	4 095 800	304 000	-419 200	3 980 600	-2 784 916	-560 336	419 200	-2 926 052	1 310 884	1 054 548
	sous-total	31 374 619	1 129 000	-446 200	32 057 419	-14 108 112	-1 092 370	446 200	-14 754 282	17 266 508	17 303 138
SECTEUR VOYAGEURS											
500	5. Installations télécom et basse tension	50 000	-	-	50 000	-50 000	-	-	-50 000	-	-
700	7. Véhicules	241 048 363	17 619 500	-6 887 110	251 780 753	-105 753 906	-10 423 284	6 887 110	-109 290 080	135 294 457	142 490 673
800	8. Moyens d'exploitation	11 919 538	559 000	-	12 478 538	-7 571 748	-821 755	-	-8 393 503	4 347 790	4 085 035
	sous-total	253 017 901	18 178 500	-6 887 110	264 309 291	-113 375 653	-11 245 039	6 887 110	-117 733 583	139 642 248	146 575 708
SECTEUR INFRASTRUCTURE											
000	0. Bâtiments et terrains	24 554 077	194 000	-	24 748 077	-6 895 616	-495 915	-	-7 391 531	17 658 461	17 356 546
100	1. Ouvrages d'art	125 014 913	3 366 000	-	128 380 913	-31 513 743	-1 777 690	-	-33 291 433	93 501 170	95 089 480
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	32 145 669	-	-	32 145 669	-7 267 736	-461 447	-	-7 729 183	24 877 933	24 416 486
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	56 530 584	3 092 000	-	59 622 584	-18 657 497	-764 577	-	-19 422 074	37 873 087	40 200 510
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autres	36 338 660	274 000	-	36 612 660	-5 588 510	-551 666	-	-6 140 176	30 750 150	30 472 484
200	2. Voie ferrée	154 647 776	28 399 000	-61 300	182 985 476	-41 534 022	-4 956 084	61 300	-46 428 807	113 113 754	136 556 669
300	3. Installations courant traction	77 426 279	3 441 000	-	80 867 279	-29 185 389	-2 119 955	-	-31 305 344	48 240 890	49 561 935
400	4. Installations de sécurité	63 351 830	9 008 000	-438 000	71 921 830	-19 489 014	-3 310 745	438 000	-22 361 760	43 862 816	49 560 071
500	5. Installations télécom et basse tension	20 947 514	1 483 000	-84 950	22 345 564	-12 051 802	-998 626	84 950	-12 965 479	8 895 712	9 380 085
600	6. Installations d'accueil	28 201 221	1 480 000	-62 161	29 619 060	-6 282 829	-452 313	62 161	-6 672 981	21 918 393	22 946 080
700	7. Véhicules	22 063 734	1 870 200	-1 413 572	22 520 362	-10 277 528	-943 548	1 413 572	-9 807 504	11 786 206	12 712 858
800	8. Moyens d'exploitation	5 145 900	1 245 651	-386 000	6 005 551	-3 351 527	-383 714	386 000	-3 349 241	1 794 373	2 656 310
	sous-total	521 353 245	50 486 851	-2 445 983	569 394 113	-160 581 471	-15 438 591	2 445 983	-173 574 079	360 771 774	395 820 034
TOTAL		805 745 765	69 794 351	-9 779 293	865 760 823	-288 065 236	-27 776 000	9 779 293	-306 061 943	517 680 529	559 698 880

Compte des investissements par secteur

(art. 3 al. 2 OCEC)

N° RTE	Classes d'investissements	Immobilisations en cours, état au 01.01	Factures de tiers	Prestations propres	TOTAL Investissements de l'année	Reclassements	Compte de résultats (charge)	Comptabilité des immobilisations (activation)	Immobilisations en cours, état au 31.12
	A	G1	B	C	D (= B + C)		E	F	G2
SERVICES GENERAUX									
000	0. Bâtiments et terrains	71 568	831 532	33 258	864 791	-	-	-789 000	147 359
700	7. Véhicules	-	36 537	-	36 537	-	-537	-36 000	-
800	8. Moyens d'exploitation et immeubles hors exploit.	15 543	310 629	53 795	364 424	-	-21 642	-304 000	54 325
900	9. Etudes et projets	-	-	-	-	-	-	-	-
	sous-total	87 111	1 178 698	87 054	1 265 752	-	-22 179	-1 129 000	201 684
SECTEUR VOYAGEURS									
500	5. Installations télécom et basse tension	-	-	-	-	-	-	-	-
700	7. Véhicules	13 661 323	8 734 463	606 939	9 341 402	-	-217 086	-17 619 500	5 166 139
800	8. Moyens d'exploitation	374 724	581 859	101 301	683 160	-	-138 145	-559 000	360 739
900	9. Etudes et projets	7 792	23 904	11 111	35 016	-	-42 000	-	807
	sous-total	14 043 839	9 340 226	719 352	10 059 578	-	-397 231	-18 178 500	5 527 685
SECTEUR INFRASTRUCTURE									
000	0. Bâtiments et terrains	427 853	680 306	202 179	882 485	315 113	-1 369	-194 000	1 430 082
100	1. Ouvrages d'art	4 749 311	1 973 161	778 625	2 751 786	973 624	-4 818	-3 366 000	5 103 903
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	1 908 917	137 712	79 543	217 256	-	-	-	2 126 173
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	1 947 828	1 295 178	549 199	1 844 377	942 120	-486	-3 092 000	1 641 838
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autres	892 566	540 271	149 883	690 154	31 504	-4 332	-274 000	1 335 892
200	2. Voie ferrée	5 931 402	20 968 164	3 977 055	24 945 220	1 941 078	-137 658	-28 399 000	4 281 042
300	3. Installations courant traction	2 663 767	2 373 942	516 307	2 890 249	472 024	-79 766	-3 441 000	2 505 275
400	4. Installations de sécurité	9 593 605	3 826 274	852 840	4 679 114	768 373	-2 396	-9 008 000	6 030 696
500	5. Installations télécom et basse tension	1 281 010	472 013	443 325	915 338	201 475	-3 197	-1 483 000	911 626
600	6. Installations d'accueil	776 242	1 087 661	90 771	1 178 432	345 606	-	-1 480 000	820 280
700	7. Véhicules	2 076 205	18 388 182	1 336 728	19 724 911	133 200	-4 294	-1 870 200	20 059 822
800	8. Moyens d'exploitation	874 133	937 689	209 226	1 146 914	-133 200	-18 671	-1 245 651	623 525
900	9. Etudes et projets	21 373 853	6 817 705	1 973 308	8 791 012	-5 017 293	-386	-	25 147 186
	sous-total	49 747 383	57 525 097	10 380 363	67 905 461	-	-252 555	-50 486 851	66 913 437
TOTAL		63 878 332	68 044 021	11 186 769	79 230 790	-	-671 966	-69 794 351	72 642 806

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 28 à 36) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Forvis Mazars SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 21 mai 2025



Bilan consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2024

ACTIF en milliers de CHF	Notes en annexe	2024	2023
Actifs circulants		66'515	58'051
Disponibilités	1	40'375	36'065
Créances	2	9'142	5'814
Matériel en stock et prestations à facturer	3	15'400	15'074
Actifs de régularisation	4	1'598	1'098
Actifs immobilisés		641'386	590'452
Immobilisations corporelles		640'071	589'148
Immobilisations corporelles (montants bruts)	5	886'415	826'261
Amortissements cumulés		-318'986	-301'009
Immobilisations en cours de construction		72'643	63'896
Immobilisations financières	6	1'315	1'304
TOTAL DE L'ACTIF		707'901	648'503
PASSIF			
Fonds étrangers		651'806	595'225
Dettes à court terme		42'854	33'381
Dettes bancaires	7	8'413	8'414
Autres dettes	8	26'965	17'884
Passifs de régularisation	9	7'476	7'083
Dettes à long terme		608'951	561'845
Provisions à long terme	10	1'338	1'345
Emprunts hypothécaires et divers	11	147'784	154'145
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	12	459'829	406'354
Intérêts de tiers hors groupe		3'196	3'204
Fonds propres		52'899	50'074
Capital-actions	13	20'688	20'688
Réserves consolidées		29'386	26'327
Résultat de l'exercice		2'825	3'059
TOTAL DU PASSIF		707'901	648'503

Attention: les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

Compte de résultat consolidé du groupe MOB

PRODUITS en milliers de CHF	Notes en annexe	2024	2023
Produits de transport		24'841	23'343
Transport par chemin de fer		19'571	18'194
Transport par car		5'270	5'149
Commissions sur voyages (agences de voyages)		272	295
Vente de voyages		2'915	2'718
Achat de voyages		-2'643	-2'423
Autres produits		40'925	35'832
Prestations pour des tiers		19'182	17'078
Fermages et loyers		6'173	4'145
Exploitation de parkings		1'069	994
Propres prestations pour les comptes des immobilisations		11'348	10'811
Produits divers		3'152	2'804
Indemnisation pour les prestations de service public		58'666	55'022
TOTAL DES PRODUITS	14	124'704	114'492
CHARGES			
Charges pour le personnel		57'221	53'724
Autres charges d'exploitation		35'680	31'457
Dépenses générales		3'616	2'160
Impôts divers et taxes		2'190	1'972
Publicité et frais de vente		1'387	1'199
Assurances et dédommagements		1'128	1'082
Matériel et prestations de tiers		15'961	15'213
Fermages et loyers		3'754	3'022
Énergies et matières de consommation		6'970	4'733
Frais de construction et de renouvellement non activables		673	2'077
TOTAL DES CHARGES		92'901	85'182
Résultat avant amortissements, charges et produits financiers et impôts		31'803	29'311
Amortissements	5	-28'062	-26'151
Produits financiers		1'002	495
Frais financiers		-1'531	-1'267
Résultat ordinaire avant impôts		3'212	2'388
Produits hors exploitation		0	0
Charges extraordinaires ou uniques	15	-64	-234
Produits extraordinaires ou uniques	16	-127	735
Charges hors période	17	1	-7
Produits hors période	18	11	402
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)		3'033	3'284
Impôts		-73	-67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2'960	3'217
Part des minoritaires au résultat		-135	-158
RÉSULTAT NET DU GROUPE		2'825	3'059

Tableau d'évolution des fonds propres consolidés du groupe MOB

au 31 décembre 2024

(milliers de francs)

	Capital	Bénéfices accumulés	Réserves LCF	Total sans minoritaires	Part des minoritaires	Total avec minoritaires
État au 31.12.2022	20'688	15'235	11'011	46'933	3'133	50'066
Mvts réserve Infra selon AG		389	-389	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		-1'591	1'591	0	0	0
Réserve de réévaluation (annexe point 3.8)		82	0	82	55	136
Résultat consolidé		3'059	0	3'059	158	3'217
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
État au 31.12.2023	20'688	17'174	12'213	50'074	3'204	53'277
Mvts réserve Infra selon AG		-85	85	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		-1'129	1'129	0	0	0
Résultat consolidé		2'825	0	2'825	135	2'960
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
État au 31.12.2024	20'688	18'784	13'427	52'899	3'196	56'095

Tableau de financement consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2024

Opérations d'exploitation milliers de CHF	Notes en annexe	2024	2023
Résultat d'exploitation général		2'965	3'125
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	5	28'062	26'151
Amortissements non-planifiés des immobilisations corporelles	5	8	195
Résultat sur cessions d'immobilisations		-5	92
Variation des provisions		-8	-8
Variation des provisions sur opérations financières		-11	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation		31'011	29'555
Variation des créances d'exploitation à court terme et actifs de régularisation		-3'829	6'048
Variation des dettes d'exploitation à court terme et passifs de régularisation		9'474	-1'184
Variation des stocks		-326	-2'373
Variation du besoin en fonds de roulement		5'320	2'490
Flux de fonds provenant de l'exploitation		36'331	32'045
Opérations d'investissements			
Investissements en immobilisations corporelles	5	-79'828	-66'996
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics		160	46
Cessions d'immobilisations corporelles		675	1'947
Flux de fonds relatifs aux investissements nets		-78'993	-65'004
Opérations de financement			
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics		53'476	25'806
Variation des autres emprunts à long terme		-6'361	7'068
Diminution des dettes bancaires à court terme		-1	1'874
Variation des engagements de leasing		0	-168
Dividendes versés aux minoritaires		-142	-6
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement		46'971	34'574
Variation des disponibilités		4'309	1'616
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente		36'065	34'450
Disponibilités au 31 décembre	1	40'375	36'065

Annexe aux comptes annuels consolidés du groupe MOB

1 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 Généralités

Les comptes consolidés du groupe sont établis en conformité avec les «SWISS GAAP RPC». Par ailleurs, pour les entreprises de transport concessionnaires intégrées dans la consolidation, les directives comptables de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité sont également appliquées.

Ces comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, le cas échéant, afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs. La période comparative a été retraitée sans impact sur le résultat et les fonds propres.

À compter du 1^{er} janvier 2024, la norme Swiss GAAP RPC 28 relative aux subventions publiques est entrée en vigueur. Les comptes consolidés sont établis en conformité avec cette dernière. Cette norme vise à assurer une présentation transparente et fidèle des subventions reçues et de leur impact sur les états financiers.

Les comptes 2024 ont été approuvés le 21 mai 2025 par le conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA.

1.2 Principes de consolidation

1.2.1 Périmètre de consolidation

Sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les sociétés que la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA contrôle directement ou indirectement au sens de l'article 963 al. 2 CO et de la norme Swiss GAAP RPC 30.

La part des actionnaires tiers au capital, aux réserves et au résultat est présentée dans la rubrique «Intérêts de tiers hors groupe».

Le périmètre de consolidation se présente comme suit: (sociétés consolidées par intégration globale).

Sociétés	% d'intérêt		% de contrôle	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux (MOB)				
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux (VSA)	60,0	60,0	60,0	60,0
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux (GPMG)	42,2	42,2	42,2	42,2

Il n'existe aucune société intégrée par mise en équivalence ou selon une autre méthode.

1.2.2 Date de clôture des comptes

Les comptes retenus pour la consolidation sont ceux des exercices sociaux, la clôture des exercices intervenant le 31 décembre pour toutes les sociétés.

1.2.3 Méthode de consolidation des fonds propres

En l'absence d'acquisition ou de prise de participation significative au cours des exercices 1998 à 2024 et dans un passé récent précédant la consolidation initiale, l'application de la méthode d'acquisition (purchase method) préconisée par les normes RPC n'a pas été nécessaire.

1.2.4 Relations inter-sociétés du groupe

Les créances, les dettes, les produits et les charges entre les sociétés du groupe intégrées dans la consolidation sont éliminés.

1.3 Principes comptables

1.3.1 Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

1.3.2 Stocks

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

1.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

• Terrains	–
• Infrastructure	de 1% à 3%
• Bâtiments	2%
• Installations	de 2.5% à 10%
• Véhicules ferroviaires	de 3% à 5%
• Véhicules routiers	de 8% à 20%
• Ameublement de locaux	de 5% à 10%
• Équipements informatiques	de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

1.3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuée le cas échéant des corrections de valeurs économiquement nécessaires, ainsi que des titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

1.3.5 Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

1.3.6 Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est régie par le principe de la primauté des cotisations. La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt. Il a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1^{er} janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension MOB se monte au 31 décembre 2024 à 105.70% (101.74% à fin 2023).

Les collaborateurs de la société VSA sont assurés auprès de la caisse de prévoyance Hotela. Le taux de couverture LPP se monte à 108% pour l'année 2024 (103% à fin 2023).

La société Garage-Parc Montreux Gare SA n'a pas de personnel.

1.3.7 Impôts

La société MOB, principale société du groupe, est une entreprise de transport concessionnaire, exonérée d'impôts sur le bénéfice et le capital pour ses activités ferroviaires, en vertu des dispositions fiscales fédérales et cantonales.

Les autres sociétés et activités du groupe sont imposées sur le territoire vaudois selon les règles d'imposition des personnes morales en vigueur.

2 NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

Note 1 – Disponibilités	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Banques comptes courants		8'064	8'265
Banques Art. 56 LCF		8'267	4'588
Caisses des gares		403	488
Caisses		27	26
Titres		23'613	22'698
Total		40'375	36'065

Les titres à court terme sont valorisés à leur valeur marchande (cours ou valeur estimée).

Note 2 – Créances	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Résultant de ventes			
Sociétés proches		20	15
Tiers		3'511	2'951
Autres créances		0	0
Tiers		5'627	2'864
Correction risque pertes (ducroire)		-16	-16
Total		9'142	5'814

Note 3 – Matériel en stock et prestations à facturer	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Matériel de maintenance pour véhicules ferroviaires		13'404	13'603
Marchandises destinées à la vente		0	5
Matériel de maintenance pour les installations ferroviaires		1'443	1'320
Mazout et diesel		94	117
Prestations à facturer		459	28
Total		15'400	15'074

Note 4 – Actifs de régularisation	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Charges constatées d'avance		796	1'034
Produits à recevoir		802	64
Total		1'598	1'098

Note 5 – Immobilisations corporelles

KCHF	Terrains et constructions	Infrastructure ferroviaire et voie	Installations et équipements	Véhicules ferroviaires et routiers	Acomptes et immobilisations en cours de construction	Subventions	Total
Valeur comptable nette au 1.1.2023	49'054	205'710	89'811	116'308	97'671	-8'064	550'490
Valeur brute d'acquisition							
Situation au 1.1.2023	66'898	284'062	162'593	234'330	97'671	0	845'554
Entrées	136	0	25	402	66'433	0	66'996
Sorties	-19	-4'491	-6'513	-9'294	-2'077	0	-22'394
Reclassifications	888	29'605	25'480	42'160	-98'132	0	0
Situation au 31.12.2023	67'903	309'176	181'584	267'598	63'896	0	890'157
Amortissements cumulés							
Situation au 1.1.2023	-17'844	-78'352	-72'782	-118'022	0	-8'064	-295'064
Amortissements planifiés	-1'052	-5'799	-9'429	-9'871	0	0	-26'151
Amortissements non-planifiés	-15	0	-106	-74	0	0	-195
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics	0	0	0	0	-46	0	-46
Sorties	415	4'491	6'513	9'028	0	0	20'447
Reclassifications	0	0	-46	0	46	0	0
Situation au 31.12.2023	-18'496	-79'660	-75'849	-118'940	0	-8'064	-301'009
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	49'406	229'517	105'735	148'658	63'896	-8'064	589'148
Valeur comptable nette au 1.1.2024	49'406	229'517	105'735	148'658	63'896	-8'064	589'148
Valeur brute d'acquisition							
Situation au 1.1.2024	67'903	309'176	181'584	267'598	63'896	0	890'157
Entrées	0	0	15	540	79'272	0	79'828
Sorties	0	-123	-1'388	-8'743	-673	0	-10'927
Reclassifications	983	31'840	17'504	19'526	-69'852	0	0
Situation au 31.12.2024	68'886	340'893	197'715	278'921	72'643	0	959'057
Amortissements cumulés							
Situation au 1.1.2024	-18'496	-79'660	-75'849	-118'940	0	-8'064	-301'009
Amortissements planifiés	-1'063	-7'057	-8'188	-11'755	0	0	-28'062
Amortissements non-planifiés	0	0	-8	0	0	0	-8
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics	0	0	0	0	-160	0	-160
Sorties	0	123	1'388	8'741	0	0	10'252
Reclassifications	0	0	-160	0	160	0	0
Situation au 31.12.2024	-19'559	-86'593	-82'816	-121'954	0	-8'064	-318'986
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	49'326	254'300	114'899	156'967	72'643	-8'064	640'071

Les valeurs brutes d'acquisition correspondent à l'accumulation du coût des investissements diminuée de l'élimination des biens remplacés ou ressortis de l'inventaire.

Dans la rubrique « subventions » figurant au tableau ci-dessus, le solde de KCHF 8'064 représente la subvention à la construction du garage-parc de la gare de Montreux.

Les contributions de financement à fonds perdus reçues dans le cadre de projets d'investissements sont présentées en tant qu'amortissement d'immobilisations en cours de construction. Lors de la mise en service, les fonds perdus sont reclassés en tant qu'amortissements.

Note 6 – Immobilisations financières	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Titres et participations		1'144	1'144
Dépôts de garantie		21	10
Valeurs en portefeuille		150	150
Total		1'315	1'304

Note 7 – Dettes bancaires à court terme	Garantie	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Ce compte regroupe la part à court terme des prêts à long terme et les avances à terme fixe (note 11):				
CER hypothèques Caisse d'Epargne Riviera	-		68	68
UBS Prêt rame 5001	-		144	144
BCV Prêt voitures planchers bas Bs231-238	CH		241	241
Vaudoise prêt attelages automatiques	CH		198	198
Postfinance prêt automotrices 9000	CH		1'083	1'083
Postfinance prêt ZSI127	CH		267	267
UBS prêt immeuble Château-d'Œx	-		68	68
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express	CH		584	584
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express	CH		3'250	3'250
Prêt privé (UBS) GPX p.bas	CH		609	609
Lombard Odier - Prêt	-		1'900	1'900
Autres	-		1	2
Total			8'413	8'414

Note 8 – Autres dettes à court terme	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Résultant d'achat de biens et prestations de services			
- Tiers		23'659	13'085
Autres dettes:			
- Pouvoirs publics actionnaires		868	897
- Sociétés proches (définition au point 3.7)		797	2'341
- Tiers		1'641	1'561
Total		26'965	17'884

Note 9 – Passifs de régularisation	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Produits constatés d'avance		2'250	2'149
Vacances et heures supplémentaires		2'919	2'402
Charges à payer		1'979	2'269
Divers		328	264
Total		7'476	7'083

Note 10 – Provisions	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Provision pour ajournement d'impôt immobilier		700	700
Droit superficiel Château-d'Œx Raiffeisen, part à long terme		638	645
Total		1'338	1'345

Variation des provisions:	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Valeur au 1 ^{er} janvier		1'345	1'353
Constitution		0	0
Utilisation		-8	-8
Utilisation Profelia		0	0
Dissolution		0	0
Valeur au 31 décembre		1'338	1'345

Note 11 – Emprunts hypothécaires et divers	Garantie	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
CER hypothèques Caisse d'Epargne Riviera	-		626	705
Poste, prêts cars	-		1'182	1'021
UBS prêt « rame 5001 »	-		1'332	1'476
BCV prêt « voitures planchers bas Bs231-238 »	CH		4'534	4'775
Vaudoise prêt attelages automatiques	CH		2'376	2'574
Retraites Populaires – prêt recapitalisation caisse pension	-		15'400	15'400
Postfinance prêt automotrices 9000	CH		22'750	23'833
Postfinance prêt ZSI127	CH		1'867	2'133
UBS prêt immeuble Château-d'Œx	-		3'196	3'264
Prêt privé (UBS) GPX 37.8 mio (2018-2052) tranche 1	CH		37'775	37'775
Prêt privé (UBS) Flotte régionale 11.681 mio (2019-2039)	CH		8'177	8'761
Prêt privé (UBS) GPX 20 mio (2020-2033) tranche 2	CH		20'000	20'000
Prêt privé (UBS) GPX 16.5 mio (2021-2027) tranche 3	CH		9'750	13'000
Prêt privé (UBS) GPX 9.35 mio (2022-2027) tranche 4	CH		6'106	6'106
Prêt privé (UBS) GPX planchers bas 13.998 mio	CH		12'713	13'323
Total			147'784	154'145

Les intérêts des prêts finançant des projets en cours d'investissements du domaine ferroviaire sont traités comme intérêts intercalaires à charge du projet.

Certaines de ces dettes sont garanties par la mise en gage d'actifs selon indications au point 3.2 ci-après. Les prêts Confédération et Cantons sont compris dans les contributions d'investissement des pouvoirs publics détaillés en note 12.

Note 12 – Contributions d'investissement des pouvoirs publics	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables			
Confédération		351'344	297'001
Canton de Vaud		55'451	55'451
Canton de Berne		41'031	41'031
Canton de Fribourg		8'528	8'528
	sous-total	456'354	402'011
Prêts pouvoirs publics remboursables			
Confédération		2'241	2'671
Canton de Vaud		1'094	1'341
Canton de Berne		865	1'056
Canton de Fribourg		143	172
	sous-total	4'343	5'240
Total contributions d'investissements		460'697	407'251
Parts à court terme (note 8)		-868	-897
Total contributions d'investissements à long terme		459'829	406'354

Il s'agit de contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions à fonds perdus versées dans le cadre de projets d'investissements sont traitées comme des amortissements au moment de la mise en service. Elles ne figurent donc pas au bilan au titre de contributions d'investissements.

Les durées des prêts remboursables se situent entre 20 et 33 ans

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics. Aucun remboursement n'est en cours actuellement.

Note 13 – Capital-actions

Le capital-actions MOB se compose de 2'068'757 actions nominatives de CHF 10.–, entièrement libérées.

	KCHF		%	
	2024	2023	2024	2023
Note 14 – Analyse sectorielle des produits				
Indemnisation pouvoirs publics	58'666	55'022	47,0%	48,1%
Transport par chemin de fer	19'571	18'194	15,7%	15,9%
Prestations pour des tiers	19'182	17'078	15,4%	14,9%
Propres prestations pour investissements	11'348	10'811	9,1%	9,4%
Transport par car	5'270	5'149	4,2%	4,5%
Fermege et loyer	6'173	4'145	5,0%	3,6%
Exploitation de parkings	1'069	994	0,9%	0,9%
Agences de voyages	272	295	0,2%	0,3%
Autres	3'152	2'804	2,5%	2,4%
Total	124'704	114'492	100%	100%

Le groupe n'est actif que sur le territoire suisse.

Note 15 – Charges extraordinaires ou uniques	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Dotation de provisions et corrections de valeur immo financières		0	0
Charges pour ventes d'actifs		59	41
Amortissements et corrections exceptionnelles de valeurs		8	195
Autres charges exceptionnelles ou uniques		-3	1
Variation du croire		0	-3
Perte sur débiteurs		0	0
Total		64	234

Note 16 – Produits extraordinaires ou uniques	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Dissolution provisions		0	200
Produit de la vente d'actifs		54	132
Ajustement subventions années antérieures		-125	0
Autres produits exceptionnels ou uniques		-56	403
Total		-127	735

Note 17 – Charges hors période	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Commissions versées à Mobilis (différence de provision)		-9	-2
Autres charges hors période		8	8
Total		-1	7

Note 18 – Produits hors période	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Dommages-intérêts, assurances		0	0
Produits Mobilis (différence de provision)		11	0
Autres charges hors période		0	402
Total		11	402

3. AUTRES INFORMATIONS

	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
3.1 Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers		0	0
3.2 Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements du groupe ainsi que des actifs sous réserve de propriété		646'117	595'225
3.3 Dettes envers les institutions de prévoyance		1	30
3.4 Engagements découlant de leasing d'exploitation ou de droit de superficie			
- Échéance 31.03.2024 (leasing)		0	18
- Échéance 31.12.2024 (droit de superficie)		3'082	3'143
3.5 Actions propres détenues par le groupe			
	<i>nombre</i>	31.12.2024	31.12.2023
	au 1 ^{er} janvier	911	911
	acquisitions	0	0
	ventes	0	0
	au 31 décembre	911	911

Les propres actions ne sont pas portées en diminution du capital-actions eu égard au montant non significatif.

3.6 Instruments financiers dérivés

Aucun engagement n'est à signaler.

3.7 Transactions avec des parties liées (sociétés proches et pouvoirs publics)

Bilan: Voir notes 2, 6 et 8.

Compte de résultats: Le groupe MOB effectue des prestations de gestion, d'exploitation et d'entretien pour des sociétés proches. On entend par sociétés proches, les entreprises dirigées par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA sur la base de conventions de direction et qui ne sont pas intégrées dans la consolidation.

Actuellement, il s'agit de:
Transport Montreux-Vevey-Riviera SA.

Les conditions appliquées à ces transactions sont celles imposées par l'Office Fédéral des Transports et reflétées dans les conventions inter-sociétés.

Les transactions avec ces parties liées comprises dans le compte d'exploitation sont:	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Produits de prestations pour des tiers		16'162	14'499
Produits financiers		-23	-122
Charges financières		1	1
Total		16'140	14'378

Par ailleurs, les pouvoirs publics actionnaires indemnisent les coûts non couverts des activités de transport public de la manière suivante:

	KCHF	31.12.2024	31.12.2023
Confédération		41'524	40'293
Canton de Vaud		8'098	7'407
Canton de Berne		7'060	5'896
Canton de Fribourg		1'580	1'408
Communes		403	19
Total		58'666	55'022

3.8 Continuité d'exploitation VSA

En 2023, la société VSA ayant réalisé un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -497, le conseil d'administration a pris des mesures d'assainissement. L'immeuble sis à Aigle de KCHF 136 a été réévalué et une réserve de réévaluation a été constituée. Des amortissements excessifs sur cet immeuble ont été réintégrés pour KCHF 395.

En 2024, la société VSA réalise un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -242. Le conseil d'administration a pris des mesures d'assainissement sur plusieurs activités pour 2025, telles que Car postal, l'agence de voyage et les excursions Autocars. De plus l'immeuble sis à Aigle pourrait être réévalué.

La continuité d'exploitation n'est pas remise en doute.

3.9 Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun élément n'est à signaler.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (le groupe), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau d'évolution des fonds propres, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 45 à 56) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Forvis Mazars SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 21 mai 2025

MOB

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS



2024

MOB Rue de la Gare 22 – CP 1426 – 1820 Montreux
Tél. + 41 21 989 81 81 – Fax + 41 21 989 81 00 – www.mob.ch